

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2008-2009

JUILLET 2009

TABLE DES MATIÈRES

le message du président-directeur général	5
la déclaration attestant la fiabilité des données et des contrôles afférents	7
le Fonds Société et Culture et son environnement	9
les faits saillants 2008-2009	17
les résultats 2008-2009	19
orientation 1 : consolider l'environnement de recherche en conservant la capacité de répondre aux besoins émergents	29
orientation 2 : soutenir la recherche s'inscrivant dans les grandes priorités sociales, économiques et culturelles du Québec	43
orientation 3 : contribuer à la mobilisation des savoirs, à l'intensification du partage et de l'utilisation des connaissances	51
orientation 4 : appuyer et servir la communauté de la recherche, contribuer à la cohésion du système de recherche et d'innovation	57
les actions communes des trois Fonds 2008-2009	69
la liste des sigles et des acronymes	73
les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2009	77

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2008-2009 représente une étape importante dans la courte existence du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture puisqu'elle marque l'aboutissement du renouvellement de la programmation et lance une série de travaux de réflexion et de planification. En effet, après deux années centrées sur le renouvellement de ses programmes d'« infrastructure humaine » et le lancement de nouveaux programmes de bourse, le Fonds s'est mis en 2008-2009 en mode « suivi », et ce, de manière à déterminer dans quelle mesure les composantes de son offre de programmes répondent à ses priorités stratégiques et aux besoins du système québécois de recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres (SSHAL).

Pour ce faire, il a brossé une série de profils, notamment sur les équipes, les regroupements, les boursiers, les stagiaires à l'international, les postdoctorants. Il a examiné de près les taux de recommandation et de financement dans ses programmes d'aide financière. Pour assurer une meilleure complémentarité de ses actions avec des organismes à vocation similaire, il a suivi de près la performance des étudiants québécois aux concours fédéraux et a entrepris des démarches avec le CALQ en vue d'explorer des actions conjointes et d'encourager des collaborations entre les milieux universitaires et artistiques. Le Fonds a également implanté un programme pilote qui fait appel à l'innovation et à l'exploration dans les domaines des arts et des nouveaux médias : *Appui aux arts et technologies médiatiques*. Il aura à l'œil cette initiative dédiée au soutien à la recherche universitaire avec un potentiel d'innovation reconnu et les résultats du premier concours lui permettront de juger de la possibilité de démarches semblables dans d'autres domaines d'application. Plus globalement, le Fonds a cogité sur une politique d'évaluation de ses programmes afin de mieux soutenir sa planification, sa gestion et sa reddition de comptes, mais aussi et surtout afin de renforcer sa capacité à soutenir de façon optimale le développement et l'évolution de la recherche en SSHAL. Ladite politique sera mise en œuvre au cours de la prochaine année.

Si le Fonds se soucie d'évaluer la pertinence et l'évolution de ses programmes dans l'environnement de recherche global et d'offrir une programmation souple accueillant une diversité de domaines et de traditions de recherche propres aux secteurs qu'il soutient, il garde aussi le cap sur la relève. Grâce aux crédits de la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI)*, le Fonds a mis en place une mesure destinée aux étudiants de 3^e cycle des regroupements stratégiques : *Bourse pour stage à l'international*. De plus, il a augmenté de façon substantielle le nombre de bourses et a pu financer un plus grand nombre de nouveaux professeurs-chercheurs en région.

L'année 2008-2009 fut également celle où l'accent a été mis sur la diversification des thématiques et des partenariats dans le cadre du programme *Actions concertées*. Le Fonds s'est préoccupé de la mise en œuvre des stratégies de recherche et de transfert de connaissances propres aux défis STS. Cependant, la mise en œuvre des stratégies s'est avérée difficile dans leur forme actuelle. Au cours de la prochaine année, le Fonds réévaluera sa participation dans le cadre des défis STS tout en continuant à favoriser l'émergence de créneaux d'excellence dans des domaines stratégiques pour le Québec.

En ce qui a trait au rapprochement recherche-société, le Fonds a multiplié ses activités en matière de promotion de la recherche en SSHAL en mettant l'accent sur les résultats et les retombées des recherches qu'il finance. Des fiches de résultats vulgarisés dans le cadre du programme thématique sur la persévérance et la réussite scolaires ont été diffusées. Le Fonds a aussi conçu, pour les partenaires, un nouvel outil de promotion du programme *Actions concertées* et, pour les chercheurs, un nouveau modèle de rapport scientifique axé sur la valorisation des retombées des résultats de la recherche. Au

chapitre du rayonnement et de la diffusion, le Fonds s'est également affairé à l'organisation du colloque international *Jeux et dépendances*. Ce colloque, qui se tiendra à Montréal en septembre 2009, réunira des chercheurs, des gestionnaires et des intervenants du Québec et d'ailleurs. Finalement, il a participé à « La Grande rencontre Science société » pilotée par l'ACFAS en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde.

En termes de soutien organisationnel, le Fonds a poursuivi ses efforts pour maintenir un haut niveau de qualité de services pour sa clientèle et ses partenaires. Il a pu réaffirmer une fois de plus son rôle de conseiller et d'expert en évaluation, notamment dans le cadre des programmes de la Fondation canadienne pour l'innovation et dans celui des Chaires de recherche du Canada. Au chapitre des outils informationnels, le Fonds a revu de fond en comble les guides de rédaction et les directives destinées aux évaluateurs. Il a également poursuivi son virage vert en étendant son approche « sans papier » à cinq comités d'évaluation. En matière de planification et de reddition de comptes, le Fonds a orchestré deux projets pilotes originaux, l'un portant sur la structuration des publications, l'autre visant le partage et le transfert direct des informations relatives aux projets de recherche entre le Fonds et les universités. Des discussions sont actuellement en cours sur l'intégration au CV commun canadien et au registre des regroupements de l'interface pour indexer les publications scientifiques, alors que l'opération dite d'interopérabilité est prévue pour l'ensemble des universités sur un horizon de trois à cinq ans.

Par ailleurs, le Fonds a connu son lot de difficultés en matière de développement, d'amélioration ou de déploiement de ses outils informationnels (registre des regroupements stratégiques, relance du boursier, etc.). Des projets, dont la refonte du système d'information pour les bourses et les actions concertées, ont été reportés en raison de problèmes techniques. À cet égard, le Fonds est déjà engagé dans des travaux de collaboration avec les responsables des regroupements stratégiques ayant complété un registre et les représentants des bureaux de la recherche en vue de tester la version améliorée du registre. Il a également mis au point un plan de relance et de consolidation des systèmes informatiques et informationnels ambitieux pour les prochaines années.

Au chapitre des politiques administratives, le Fonds a élaboré une série de politiques dont celles concernant la sécurité des locaux et des systèmes d'information. Finalement, le Fonds a mis au point son tout premier *Plan d'action de développement durable*. Ce plan pousse d'un cran la volonté de l'organisme de prendre en compte la dimension du développement durable dans sa mission, mais également dans ses pratiques de planification, de gestion et de financement.

Au terme de cette année bien remplie, j'entends continuer à offrir une programmation qui s'adapte à l'évolution des pratiques et de l'environnement de recherche. En tant que gestionnaire des deniers publics, je continuerai de faire preuve du plus haut degré d'imputabilité. Je mettrai tout en œuvre pour faire la promotion de l'importance de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres, et la démonstration de ses retombées pour l'ensemble de la société québécoise.

Le président-directeur général,



Jacques Babin

LA DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS

L'information contenue dans le présent *Rapport annuel de gestion 2008-2009* du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture relève de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la véracité de l'information qui y est présentée ainsi que sur la fiabilité des contrôles s'y rapportant.

Ce *Rapport annuel de gestion 2008-2009* décrit fidèlement la mission, les orientations stratégiques et les axes d'intervention du Fonds Société et Culture. Il fait aussi état des objectifs, des indicateurs et des résultats obtenus pour cette année.

Aussi, par la présente, je déclare que les données contenues dans le présent rapport ainsi que les contrôles afférents à ces données sont exacts et fiables, et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2009.

Le président-directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacques Babin', with a stylized flourish at the end.

Jacques Babin

LE FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE ET SON ENVIRONNEMENT

UNE MISSION AXÉE SUR L'AVANCEMENT DES CONNAISSANCES

Promouvoir l'excellence et
financer la recherche en
sciences sociales et humaines,
en arts et en lettres (SSHAL)

Établir les partenariats nécessaires
à l'avancement des connaissances
scientifiques portant sur des
problématiques sociétales et **faciliter**
les regroupements de chercheurs

Contribuer à la diffusion
des connaissances et à la
formation des chercheurs
dans 13 grands domaines de
recherche

DES DOMAINES DE RECHERCHE RICHES EN OBJETS D'ÉTUDES

- Arts, littérature et société
- Création artistique et littéraire
- Cultures, religions et civilisations
- Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale
- Économie, emploi et marchés
- Éducation, savoirs et compétences
- Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine
- Gestion des organisations
- Langues et langage
- Médias, communications et information
- Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain
- Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions
- Relations internationales et développement

DES VALEURS POUR LA RECHERCHE

qui reposent sur un processus d'évaluation par les pairs, rigoureux et transparent

E X C E L L E N C E

Soutenir

une recherche de fort calibre • des candidats de haut niveau • les parcours les plus prometteurs

C R É A T I V I T É

Encourager

la curiosité intellectuelle et l'audace • le décroisement disciplinaire • l'esprit d'innovation

I M P A C T

Maximiser

le renouvellement des idées et des façons de faire • l'expérience de formation • les retombées de la recherche pour le développement social, économique et identitaire du Québec

É T H I Q U E

Exiger

des pratiques de recherche conformes aux plus hauts critères éthiques • le respect des personnes et des communautés • l'usage équitable et bienfaisant des retombées de la recherche

DES PRINCIPES POUR L'ACTION

qui s'appuient sur une organisation responsable et efficace

O U V E R T U R E

Promouvoir

une culture de consultation • une capacité d'anticipation et d'adaptation à l'environnement • une volonté d'explorer de nouvelles voies d'action

É Q U I T É

Garantir

une programmation souple et accueillante • des critères d'évaluation adaptés aux diverses pratiques • un équilibre optimal entre les cohortes de demandeurs

C O N C E R T A T I O N

Favoriser

la concertation entre les divers acteurs du système de recherche et d'innovation • les partenariats avec les utilisateurs de la recherche • les collaborations entre chercheurs, au Québec, au Canada et dans le monde

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPOSÉ DE 14 MEMBRES

au 31 mars 2009

Le conseil d'administration du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture compte 14 membres nommés par le gouvernement du Québec pour un mandat de trois ans.

Jacques Babin

Président-directeur général

Johanne Archambault

*Directrice de la coordination
et des affaires académiques*
CSSS - Institut universitaire
de gériatrie de Sherbrooke

Marie-Andrée Beaudet

Professeure
Département des littératures
Université Laval

Raffaella Commodari

Étudiante en droit
Université McGill

Louise Gaudreau

Professeure
Département d'éducation et pédagogie
Université du Québec à Montréal

David Graham

Vice-recteur exécutif aux Affaires académiques
Faculté des arts et sciences
Université Concordia

Bruno Jean

Professeur
Département des sciences humaines
Université du Québec à Rimouski

Berthe A. Lambert

Professeure
Département des sciences de la gestion
Université du Québec à Rimouski

Mireille Mathieu

Vice-rectrice
Relations internationales
Université de Montréal

Alain Noël

Professeur
Département de science politique
Université de Montréal

Monique Régimbald-Zeiber

Vice-présidente du conseil d'administration
Professeure
École des arts visuels et médiatiques
Université du Québec à Montréal

Josée St-Pierre

Professeure
Département des sciences de la gestion
Université du Québec à Trois-Rivières

Marie Simard

Professeure associée
École de service social
Université Laval

Jean-Noël Tremblay

Chargé de cours
École nationale d'administration publique

OBSERVATRICE

Geneviève Tanguay

Sous-ministre adjointe
Direction générale de la recherche, de
l'innovation, de la science et société
Ministère du Développement économique,
de l'Innovation et de l'Exportation

DES COMITÉS STATUTAIRES EN APPUI AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture s'est doté de quatre comités statutaires : le comité exécutif, le comité des finances, le comité des programmes et le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif peut étudier de façon préliminaire tout sujet pouvant faire l'objet d'approbation ou d'adoption par le conseil d'administration. Ce dernier lui délègue les décisions relatives au programme *Actions concertées* qui se prennent de manière continue entre les séances du conseil. Par ailleurs, le comité exécutif traite de questions d'orientation stratégique. À cet égard, le comité s'est vu confier par le conseil d'administration, en juin 2008, le mandat d'accompagner l'action du Fonds et d'assurer son suivi dans le déploiement des stratégies de recherche et de transfert de connaissances *Lutte contre la pauvreté, Habitudes de vie, Efficacité du système de santé et Formation* du projet *Perspectives Science, Technologie et Société*.

Composition

Jacques Babin (président)
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

David Graham
Université Concordia

Mireille Mathieu
Université de Montréal

Monique Régimblad-Zeiber
Université du Québec à Montréal

par les choix budgétaires proposés, et ce, selon les exigences d'une saine gestion et d'une rigoureuse reddition de comptes. Dans le cadre de son mandat, il analyse et recommande au conseil les scénarios financiers et les budgets annuels, et étudie les recommandations des comités d'évaluation des différents programmes de bourse et de subvention au regard des scénarios financiers adoptés par le conseil d'administration. De plus, il rencontre annuellement les représentants du Vérificateur général relativement aux travaux de vérification et aux recommandations qui en découlent, et s'assure que celles-ci soient respectées.

Composition

Jean-Noël Tremblay (président)
École nationale d'administration publique

Jacques Babin
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

Alain Noël
Université de Montréal

Josée St-Pierre
Université du Québec à Trois-Rivières

François Giroux (externe)
Président de Gentec inc.

LE COMITÉ DES FINANCES

Le principal mandat du comité des finances est de s'assurer que les orientations stratégiques décidées par le conseil d'administration se traduisent adéquatement par les mécanismes financiers mis en place et

LE COMITÉ DES PROGRAMMES

Le comité des programmes a pour responsabilité d'examiner des sujets relatifs aux orientations et à l'évaluation de l'ensemble des programmes de bourse et de subvention du Fonds, et de soumettre des recommandations au conseil d'administration. Ce comité exécute également des mandats confiés par le conseil

d'administration en matière de programmation. Afin d'assurer l'adéquation des programmes du Fonds aux besoins et préoccupations des chercheurs, des membres externes sont invités à siéger au comité des programmes.

Composition

Jacques Babin (président)

Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

Louise Gaudreau

Université du Québec à Montréal

Alain Noël

Université de Montréal

Lyne Sauvageau

Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

Membres externes au conseil d'administration

Isabelle Fortier

École nationale d'administration publique

Céline Le Bourdais

Université McGill

Jean Toupin

Université de Sherbrooke

LE COMITÉ SUR L'ÉTHIQUE ET L'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

Le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique propose au conseil d'administration des orientations quant à l'action du Fonds en matière d'éthique de la recherche. Ces orientations concernent notamment le soutien à apporter aux chercheurs et aux étudiants et la promotion de bonnes pratiques adaptées à la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Le comité se penche également sur toute question d'éthique soulevée par les comités d'évaluation des demandes et accomplit tout mandat spécifique confié par le conseil d'administration en matière d'éthique et d'intégrité scientifique.

Composition

Marie Simard (présidente)

Université Laval

Johanne Archambault

CSSS / Institut de gériatrie de Sherbrooke

Jacques Babin

Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

Joseph Lévy

*Université du Québec à Montréal
(depuis avril 2009)*

DES COMITÉS D'ÉVALUATION EN APPUI AU FONDS

À l'instar de la majorité des organismes subventionnaires, le Fonds procède à la sélection des boursiers et à la répartition des subventions de recherche en faisant appel à un processus d'évaluation par les pairs. Chaque année, plus d'une trentaine de comités d'évaluation des demandes de bourse et de subvention sont mis sur pied. Ces comités sont composés de chercheurs reconnus pour leur compétence en recherche et pour leur connaissance des objets de recherche propres aux demandes qu'ils auront à évaluer.

UNE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE OPTIMALE

Le Fonds Société et Culture est un organisme autonome, dirigé par un président-directeur général et doté d'un conseil d'administration. Il relève du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

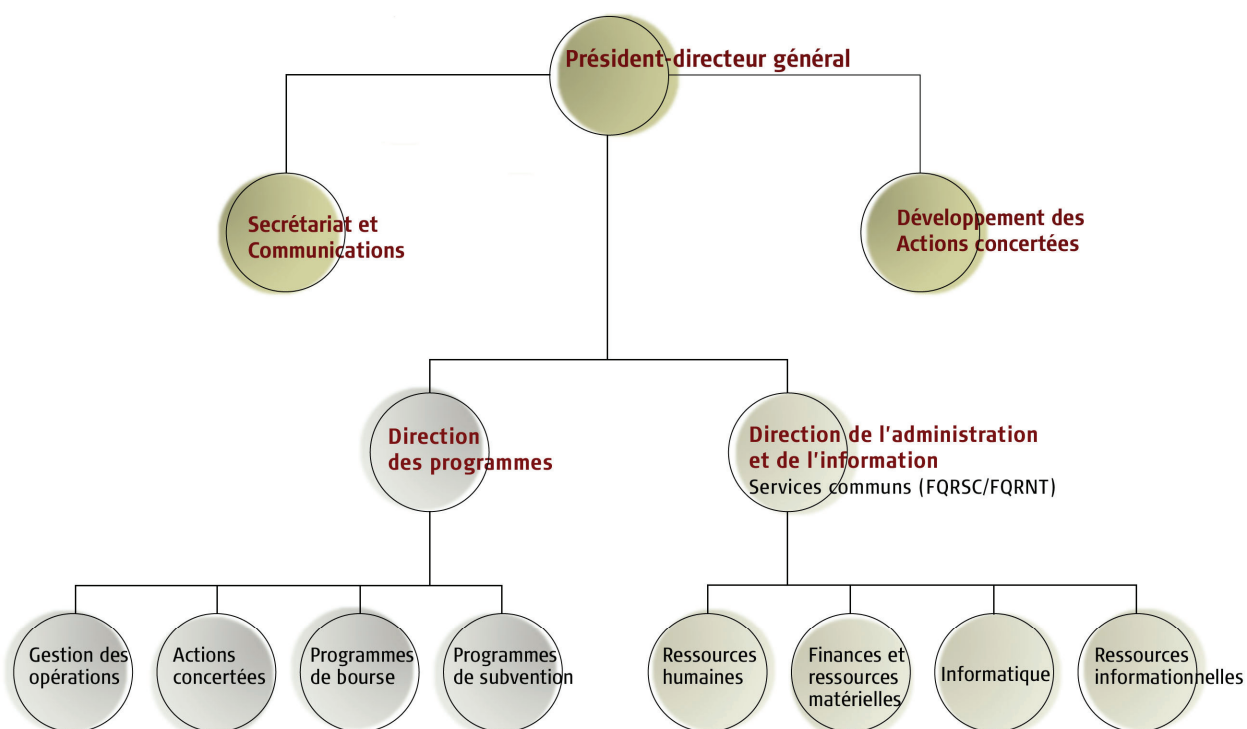
Dans son plan d'effectifs 2008-2009, le Fonds comptait 36 personnes. Les effectifs se répartissaient comme suit :

- 24,5 effectifs réguliers affectés au bureau du PDG et à la direction des programmes : 3 cadres incluant le président-directeur général, 11 professionnels et 10,5 employés de soutien ;
- 11,5 effectifs réguliers affectés aux Services communs et imputés au budget du FQRSC : 2,5 cadres, 3 professionnels et 6 employés de soutien.

Depuis sa création, le Fonds partage, avec le Fonds Nature et Technologies, une vingtaine d'effectifs dédiés aux Services communs, responsables de la gestion des ressources humaines, financières, matérielles, informatiques et informationnelles.

L'existence des Services communs permet des économies d'échelle considérables tout en assurant l'accès à un bassin d'expertises — dont aucun des Fonds ne pourrait bénéficier avec son seul budget — et en donnant la liberté à chaque Fonds de se doter d'une programmation et d'un processus de gestion qui répondent adéquatement aux besoins particuliers de sa clientèle. Il s'agit là de l'un des nombreux mécanismes de concertation et de collaboration mis en place entre les Fonds de recherche du Québec.

ORGANIGRAMME DU FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE



UNE CLIENTÈLE ET DES PUBLICS CIBLES DIVERSIFIÉS

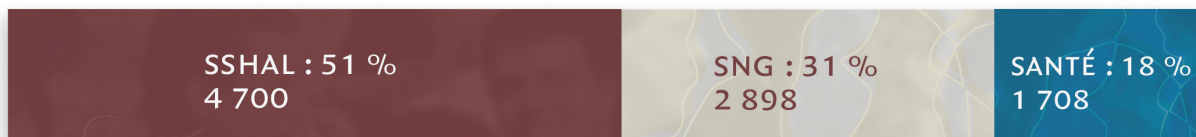
La clientèle du Fonds est non seulement diversifiée tant par ses objets de recherche que par ses approches et pratiques, mais elle est également imposante. Le bassin potentiel de clientèle du Fonds inclut quelque 4 700 professeurs-chercheurs et plus de 17 500 étudiants de maîtrise et de doctorat inscrits à temps plein en plus des cohortes de postdoctorants et des professeurs du réseau collégial actifs en recherche. Le milieu de l'enseignement supérieur n'est pas uniquement un client du Fonds, il en est également un partenaire. Les chercheurs, les établissements et les gestionnaires sont des partenaires

privilegiés présents dans les relais administratifs, les comités de pairs et les structures de consultation sur les enjeux et la planification du développement du système québécois de recherche et d'innovation. Le Fonds compte également de nombreux partenaires parmi les ministères, les organismes des secteurs publics et parapublics, les groupes sociaux et communautaires qui sont, soit partie prenante des projets d'actions concertées gérés par le Fonds, soit impliqués dans des équipes en partenariat soutenues par le Fonds, soit associés à des programmes conjoints.

GRAPHIQUE 1

LA PLACE DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, DES ARTS ET DES LETTRES DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

LA MOITIÉ DES 9 306 PROFESSEURS-CHERCHEURS



LA MAJORITÉ DES 31 595 ÉTUDIANTS DE 2^e ET 3^e CYCLES



Source : CREPUQ, année 2006; MELS (GDEU), année 2007

LES FAITS SAILLANTS 2008-2009

- Investissements de 31,2 millions de \$ en subventions et de 16,4 millions de \$ en bourses. Un soutien financier à :
 - 1 211 étudiants à la maîtrise et au doctorat
 - 363 nouveaux professeurs-chercheurs et nouveaux professeurs-chercheurs-créeurs
 - 114 stagiaires postdoctoraux
 - 33 revues de recherche et de transfert de connaissances
 - 128 équipes de recherche regroupant 1 292 chercheurs (dont 863 membres réguliers)
 - 31 regroupements stratégiques (incluant 3 regroupements en déphasage) rassemblant 1 614 chercheurs (dont 1 108 membres réguliers)
 - 23 regroupements de recherche-créeation
 - 9 projets novateurs de recherche
 - 25 actions concertées menées essentiellement avec des partenaires publics, sur des thématiques variées, dans des domaines d'importance stratégique pour le Québec
 - 4 centres affiliés universitaires
 - 5 instituts universitaires
- Augmentation substantielle de l'offre de bourses grâce aux crédits de la SQRI
- Mise en place d'une mesure originale destinée aux étudiants de 3^e cycle des regroupements stratégiques : Bourse pour stage à l'international
- Lancement d'un programme pilote faisant appel à l'innovation et à l'exploration dans les domaines de l'art et des nouveaux médias : Appui aux arts et technologies médiatiques
- Accueil de 3 nouveaux regroupements stratégiques
- Diversification des thématiques et des partenariats dans le cadre des actions concertées
- Adoption de son tout premier *Plan d'action de développement durable*

LES RÉSULTATS 2008-2009

La présente section du rapport fait état des résultats au regard du *Plan d'action 2008-2009*. D'entrée de jeu, un tableau présente les octrois que le Fonds a accordés en 2008-2009 par axe de programmation et par programme. Suit un bilan de l'état de la demande de bourses et de subventions aux différents concours tenus à l'automne 2008. Finalement, sont rapportés de façon détaillée les résultats obtenus en lien avec les objectifs poursuivis par le Fonds au cours de l'exercice financier 2008-2009. Ces objectifs sont regroupés en fonction des quatre grandes orientations stratégiques qui balisent les actions du Fonds, à savoir l'environnement de recherche, les priorités stratégiques, le rapprochement recherche-société et le soutien organisationnel.

TABEAU 1

RÉPARTITION DES OCTROIS PAR AXE DE PROGRAMMATION ET PAR PROGRAMME (2008-2009)

Programme	Nombre ¹			Montant (\$) ²
BOURSES	\$ = 0	\$ > 0	Total	
<i>Soutien à la relève de chercheurs</i>				
Bourses de maîtrise ³	88	234	322	2 171 651
Bourses de maîtrise ³ - SQRI	24	60	84	590 000
Bourses de doctorat ⁴	33	560	593	8 850 474
Bourses de doctorat ⁴ - SQRI	9	105	114	1 726 669
Bourses de postdoctorat ⁵	7	83	90	1 954 150
Bourses de postdoctorat ⁵ - SQRI	0	21	21	492 043
Bourses de postdoctorat en recherche-création	1	2	3	60 587
Bourses en milieu de pratique – Ministères et organismes	1	3	4	69 666
Bourses en milieu de pratique – Innovation - SQRI	0	9	9	127 334
Bourses pour stage international – SQRI	51	4	55	20 000
Autres bourses ⁶	3	27	30	346 665
TOTAL BOURSES	217	1108	1325	16 409 239
SUBVENTIONS				
			Nombre	Montant (\$) ²
<i>Soutien à la relève de chercheurs</i>				
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (volet individuel)			339	4 550 417
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (volet individuel) - SQRI			15	208 468
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs			9	121 660
Programme stratégique de professeurs-chercheurs (volet salarial) ⁷			1	18 620
Transfert de bourses postdoctorales en subventions de démarrage			3	35 000
Sous-total			367	4 934 165

Soutien à l'innovation et à la structuration

Regroupements stratégiques	31	6 028 186
Appui à la recherche-crédation	23	1 048 701
Soutien aux équipes de recherche	128	11 929 754
Appui aux projets novateurs	9	185 694
Dégagement d'enseignement de chercheurs de collègue	8	117 952
Dégagement d'enseignement de chercheurs de collègue - SQRI	1	47 000
Regroupements stratégiques – Préparation d'une demande d'aide financière	19	190 000
Sous-total	219	19 547 287

Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique

Programme <i>Actions concertées (incluant la part des partenaires)</i> ⁸	82	3 610 585
Programme conjoint avec le MSSS de soutien aux infrastructures de recherche, des instituts et des centres affiliés universitaires	9	1 586 118
Programme conjoint avec le FRSQ et le MSSS de centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et en intégration	2	467 500
Projets spéciaux	9	88 500
Réseau conjoint FRSQ-FQRNT-FQRSC / Santé et sécurité au travail	1	11 000
Bourses d'initiation à la recherche (1 ^{er} cycle)	12	60 000
Sous-total	115	5 823 703

Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche

Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances	33	783 407
Portail électronique Érudit	1	85 000
Sous-total	34	868 407
TOTAL SUBVENTIONS	735	31 173 562
TOTAL BOURSES ET SUBVENTIONS⁹	2 060	47 582 801

NOTES

1. Dans le tableau, on retrouve deux types de boursier dans le cadre des programmes de bourse : les nouveaux boursiers en 2008-2009 qui recevront un montant d'argent dans les années subséquentes (\$ = 0) et les boursiers qui ont reçu un montant d'argent au cours de l'année 2008-2009 (\$ > 0).
2. Concours et engagements.
3. Bourses de maîtrise accordées dans le cadre des programmes réguliers de bourse.
4. Bourses de doctorat accordées dans le cadre des programmes réguliers de bourse.
5. Sont incluses les indemnités supplémentaires accordées dans le cadre de ce programme.
6. Bourses accordées dans le cadre des programmes suivants : 16 bourses de réintégration en recherche (dont 14 avec un montant d'argent en 2008-2009), 5 bourses dans le cadre des programmes thématiques, 8 bourses dans le cadre des programmes interculturels (dont 7 avec un montant d'argent en 2008-2009), 1 bourse NE³LS.
7. Programmes en déphasage. Les montants correspondent aux engagements seulement.
8. Sur les 82 octrois accordés dans le programme *Actions concertées*, on dénombre 67 subventions pour un montant total de 3 300 585 \$ et 15 bourses (dont 14 avec un montant d'argent en 2008-2009) pour un montant total de 310 000 \$. L'ensemble des octrois indiqués inclut la part du Fonds et celle des partenaires.
9. Les États financiers tiennent compte des remboursements effectués par les bénéficiaires ainsi que de certains ajustements de l'année 2007-2008, contrairement aux enveloppes identifiées dans le présent tableau.

PRÈS DE 48 MILLIONS DE DOLLARS EN OCTROIS

Au cours de l'exercice 2008-2009, le Fonds a versé 31 173 562 \$ en subventions de recherche et 16 409 239 \$ en bourses de formation de

chercheurs pour un montant global de 47 582 801 \$, ce qui représente une hausse de 6 % par rapport aux octrois de 44 899 731 \$ de l'année dernière. Ces octrois tiennent compte des crédits alloués dans le cadre de la SQRI.

TABLEAU 2

MONTANTS OCTROYÉS PAR AXE DE PROGRAMMATION (2008-2009)

Axe de programmation	Octrois (\$)
Soutien à la relève de chercheurs	21 343 404
Soutien à l'innovation et à la structuration	19 547 287
Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique	5 823 703
Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche	868 407
	47 582 801

Au regard des quatre axes de programmation du Fonds, la plus grande part du budget, soit 44,9 %, est consacrée à la relève, qui englobe l'offre de bourses aux étudiants de cycles supérieurs, l'appui aux postdoctorants et le soutien au démarrage de carrière de recherche. Il s'agit d'une proportion du budget légèrement supérieure à celle de l'an passé, qui s'explique par l'apport des crédits *SQRI* dédiés aux étudiants des cycles supérieurs et qui illustre les efforts du Fonds accordés à la relève universitaire en vue de mieux répondre aux besoins de la société québécoise en personnel hautement qualifié. Les sommes allouées dans l'axe *Soutien à l'innovation et à la structuration*, notamment à travers 128 équipes et 31 regroupements stratégiques, mobilisent 41,1 % du budget.

Les sommes octroyées dans l'axe *Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique* comptent pour 12,2 % du budget, en incluant la part des partenaires. Enfin, l'axe *Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche* représente 1,8 % du budget total, une part similaire à celle de l'année précédente. Il s'agit du soutien direct alloué à la diffusion et au rayonnement de l'expertise des chercheurs québécois à travers le programme *Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances* auquel on doit ajouter, dans les faits, d'importantes sommes réservées à la diffusion et au transfert de connaissances dans l'ensemble des subventions de recherche.

GRAPHIQUE 2

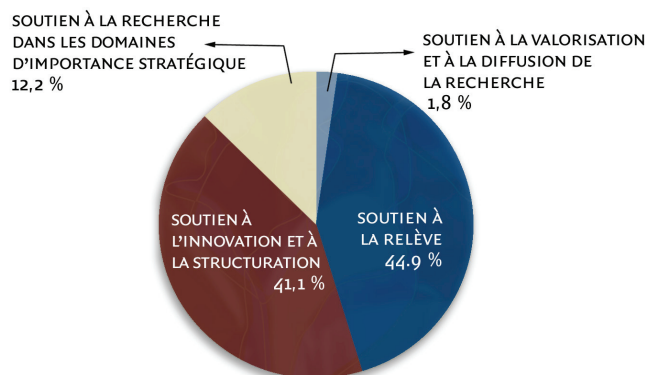
RÉPARTITION (%) DES OCTROIS PAR AXE DE PROGRAMMATION (2008-2009)

TABLEAU 3

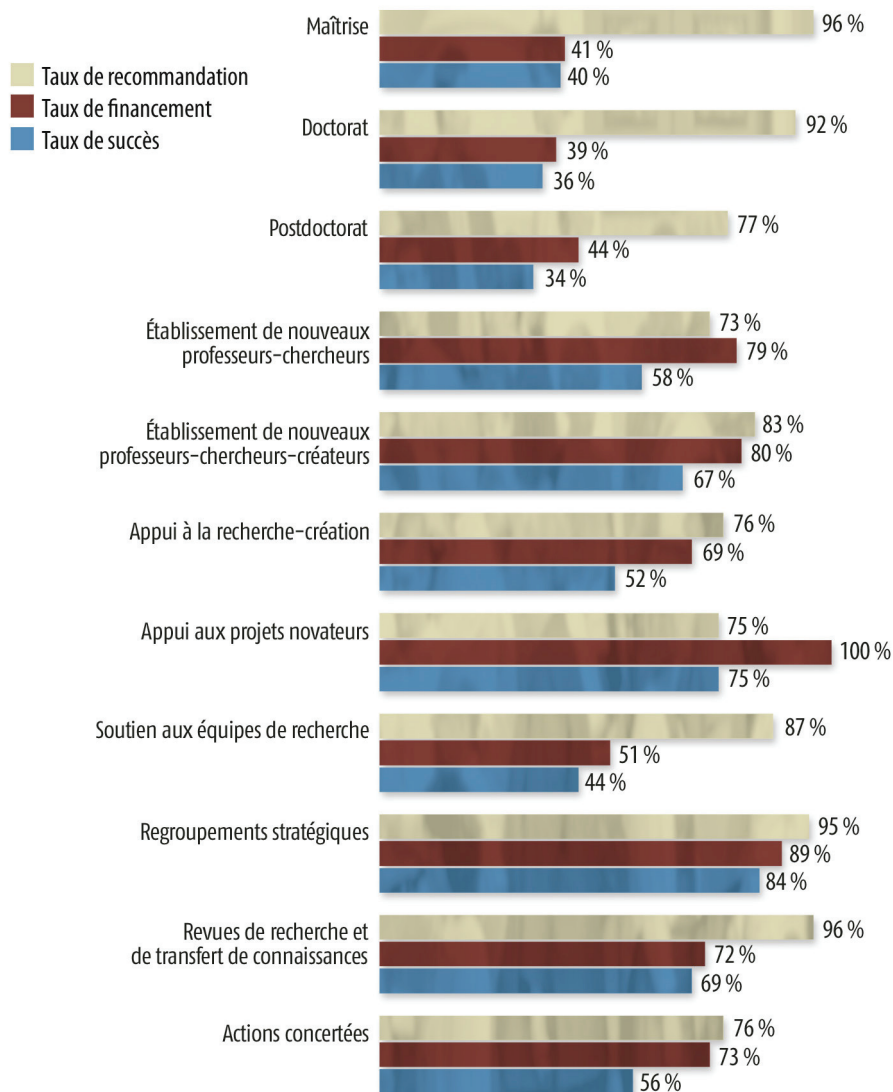
**TAUX DE RECOMMANDATION, TAUX DE FINANCEMENT ET TAUX DE SUCCÈS
DANS LES PROGRAMMES DE BOURSE ET DE SUBVENTION EN 2008-2009**

Programme de bourse et de subvention	Nombre de demandes admissibles	Nombre de demandes recommandées	Nombre de demandes financées	Taux de recommandation	Taux de financement	Taux de succès
	a	b	c	b/a	c/b	c/a
Maîtrise	540	516	214	96 %	41 %	40 %
Doctorat*	825	758	297	92 %	39 %	36 %
Postdoctorat	168	129	57	77 %	44 %	34 %
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (volet individuel)	217	159	125	73 %	79 %	58 %
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créeurs	6	5	4	83 %	80 %	67 %
Appui à la recherche-créeur	21	16	11	76 %	69 %	52 %
Appui aux projets novateurs	12	9	9	75 %	100 %	75 %
Soutien aux équipes de recherche	86	75	38	87 %	51 %	44 %
Regroupements stratégiques	19	18	16	95 %	89 %	84 %
Revue de recherche et de transfert de connaissances	48	46	33	96 %	72 %	69 %
Actions concertées**	54	41	30	76 %	73 %	56 %

* Sont exclues du tableau les demandes de bourse dans le cadre du programme *Bourse pour stage international*.** Sont exclues du tableau les demandes de bourse dans le cadre du programme *Actions concertées*.

GRAPHIQUE 3

TAUX DE RECOMMANDATION, TAUX DE FINANCEMENT ET TAUX DE SUCCÈS DANS LES PROGRAMMES DE BOURSE ET DE SUBVENTION EN 2008-2009



L'ÉTAT DE LA DEMANDE DE L'AUTOMNE 2008

Le Fonds a reçu quelque 1800 demandes de bourse et de subvention aux différents concours tenus à l'automne 2008. Il s'agit d'une baisse globale de l'ordre de 7 % par rapport à l'année dernière. Le recul de la fréquentation s'observe notamment aux programmes de

bourse de maîtrise et de doctorat, recul d'ailleurs amorcé depuis déjà deux ans. Cette relative baisse cache la part de nouveaux candidats dans la demande et constitue un effet direct des mesures dédiées aux étudiants dans le cadre de la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI)*. Voyons voir.

Portrait de la demande de bourses

Au concours de l'automne 2008, le Fonds a reçu 509 candidatures à la maîtrise et 785 au doctorat pour un total de 1 294 demandes admissibles, une baisse de 5 % par rapport à l'année précédente. Le recul à la maîtrise est attribuable surtout aux demandeurs qui soumettent à nouveau leur candidature. Au niveau du doctorat, le nombre de premières soumissions fléchit légèrement par rapport à l'année dernière, après avoir connu une hausse pendant deux années consécutives. Pour sa part, le nombre de resoumissions est, après un pic en 2006-2007, en déclin et cette diminution est attribuable en grande partie aux mesures mises en place par la Stratégie gouvernementale. En clair, l'augmentation de l'offre de bourses grâce aux crédits de la *SQRI* a eu pour effet de réduire le nombre de resoumissions au fil des ans.

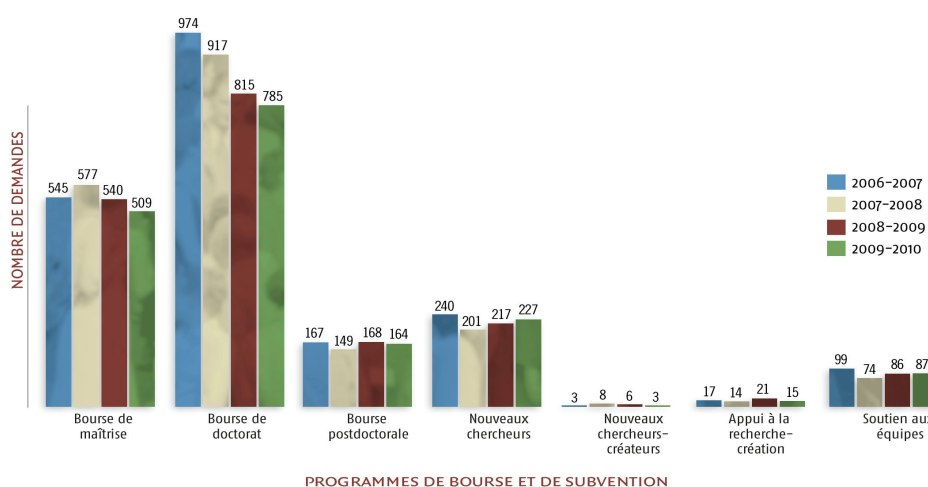
Au chapitre des bourses postdoctorales, le nombre de candidatures demeure pratiquement le même que celui de l'an dernier et s'élève à 159 dossiers admissibles. Pour sa part, le programme de bourse postdoctorale dédié aux candidats en recherche-crédation en était à

sa deuxième année d'existence et enregistre cinq demandes, comparativement à huit l'an dernier. Ce résultat étonne quelque peu ; le Fonds se serait attendu à une fréquentation plus grande dans ce programme compte tenu de sa nouveauté et de ses exigences plus adaptées à des profils de recherche-crédation. Mais avant de conclure trop vite, laissons ce programme suivre son cours au sein de la communauté universitaire.

En termes de profil par domaine de recherche, le portrait se compare à celui des années antérieures. Bon an mal an, près de la moitié des demandes, tous programmes de bourse confondus, se concentre dans les mêmes trois grands domaines de recherche, soit *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale, Arts, littérature et société* et *Éducation, savoirs et compétences*. La demande émane en grande partie de trois universités, avec en tête l'Université de Montréal, suivie de près par l'Université du Québec à Montréal et en troisième place l'Université Laval. À elles trois, elles génèrent depuis les cinq derniers concours un peu plus de la moitié des demandes.

GRAPHIQUE 4

NOMBRE DE DEMANDES ADMISSIBLES DE BOURSE ET DE SUBVENTION PAR PROGRAMME*, SOUMISES AU COURS DES QUATRE DERNIERS CONCOURS



* Sont exclus les programmes *Appui aux projets novateurs*, *Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances* et *Regroupements stratégiques* qui sont offerts sur une base pluriannuelle. Pour des fins comparatives, sont considérés uniquement les programmes offerts sur une base annuelle.

Portrait de la demande de subventions

Le Fonds a reçu 359 demandes admissibles de subvention à l'automne 2008, tous programmes de subvention confondus, comparativement à 433 l'an dernier. Cependant, il est difficile de comparer la demande de l'automne 2008 avec celle de l'automne 2007, compte tenu des changements dans l'offre de programmes. En effet, à l'automne 2007, les programmes Appui aux projets novateurs, Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances et Regroupements stratégiques, qui sont offerts sur une base pluriannuelle, faisaient partie de la compétition alors qu'ils sont absents l'année suivante. Par ailleurs, s'amènent dans la course, en 2008, 10 candidatures dans le cadre du tout nouveau programme Appui aux arts et technologies médiatiques.

Cette réserve étant faite, on observe à l'automne 2008 une stabilisation de la demande admissible pour les cinq programmes de subvention en concours : elle s'élève à 334 demandes en regard des 333 soumises un an plus tôt. Plus spécifiquement, on observe une hausse de 5 % de la demande au programme *Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs*, le nombre de dossiers admissibles passant de 217 à 227 demandes. Après un net recul de la fréquentation à l'automne 2006 (201 demandes), la demande du côté de la relève est à la hausse depuis deux ans. Les domaines les plus fréquentés des demandeurs sont Éducation, savoirs et compétences, Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale et Gestion des organisations. Comme pour l'an passé, le plus grand nombre de dossiers provient de l'Université Laval et de l'Université du Québec à Montréal. On note toutefois la présence accrue de candidats en provenance de l'Université de Sherbrooke, de l'Université Concordia et de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Du côté de la relève des chercheurs-créateurs, le nombre de demandes admissibles continue de décroître, glissant à trois candidatures comparativement à six et huit candidatures les années précédentes. La baisse de la fréquentation s'observe tout particulièrement du côté de l'Université Concordia qui

soumet une seule demande cette année, comparativement à quatre l'année précédente. On observe également un repli de la demande dans le programme *Appui à la recherche-crédation*, soit 15 demandes cette année contre 21 à l'automne 2007. Après une hausse appréciable de l'ordre de 50 % l'an dernier, il semblerait que la fréquentation à l'automne 2008 revienne à un niveau comparable à celui des derniers concours (cf. graphique 4). Finalement, l'Université Concordia et l'UQAM demeurent les universités qui soumettent le plus grand nombre de demandes, une situation bien campée depuis la création du programme.

Concernant le programme *Soutien aux équipes de recherche*, le nombre de demandes présentées cette année est sensiblement le même que l'an dernier. Parmi les 87 candidatures, 35 s'inscrivent dans le volet « en émergence » (40 %) alors que 28 équipes se présentent en renouvellement (32 %). La variation la plus significative observée, par rapport au portrait de l'automne 2007, concerne les demandes soumises au stade de développement en fonctionnement (24 demandes contre 20, une hausse de 20 %). Les demandes proviennent en bonne partie de deux universités montréalaises (UQAM et Université de Montréal : 40 %), mais s'ajoute cette année un joueur dans la compétition, soit l'Université Laval qui génère à elle seule le quart des demandes présentées (22). Pour cette université, il s'agit d'un accroissement important des demandes après trois années de baisses successives. Enfin, on observe dans ce programme une variation importante de la fréquentation par domaine : des hausses appréciables dans les domaines *Éducation, savoirs et compétences* et *Gestion des organisations* et des baisses importantes dans les domaines *Économie, emploi et marchés, Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions* et *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale*.

Dans le cadre du programme conjoint avec le MSSS de *Soutien aux infrastructures de recherche des Instituts et des Centres affiliés universitaires*, un programme offert pour une troisième année consécutive, deux demandes

ont été déposées en 2008 comparativement à trois dossiers reçus l'an dernier. Ces deux dossiers sont situés dans le domaine *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale*.

Finalement, on ne remarque pas de changement majeur dans le profil de la demande par domaine du Fonds, et ce, tous programmes de subvention confondus. Pas de surprise, les deux domaines les plus fréquentés demeurent *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie*

sociale et Éducation, savoirs et compétences. À noter que, dans ce dernier domaine, après une diminution notable l'an dernier, la demande reprend sa place habituelle et gravite autour de 20 %. De plus, quatre demandes sur dix proviennent bon an mal an de trois grandes universités montréalaises (UQAM, Université Concordia et Université de Montréal). Par ailleurs depuis deux ans, l'Université Laval voit sa part augmenter sensiblement et représente à elle seule 16 % des demandes.

TABLEAU 4

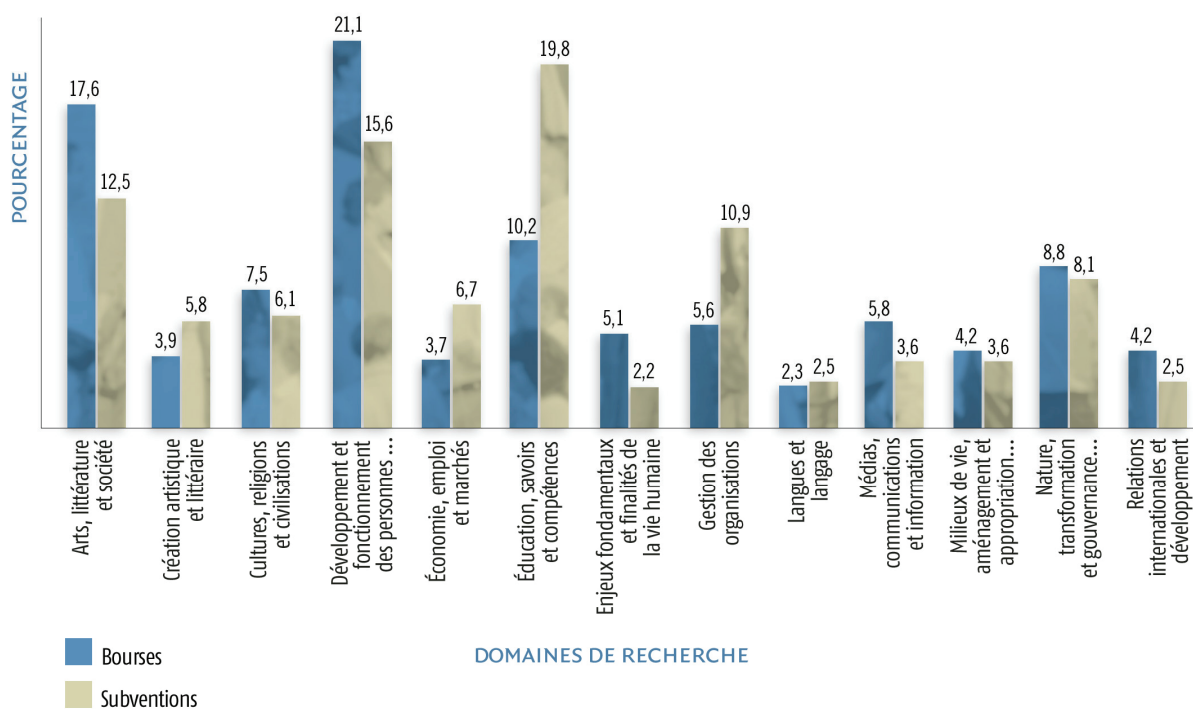
DEMANDES DE BOURSE ET DE SUBVENTION ADMISSIBLES À L'AUTOMNE 2008*
RÉPARTITION PAR DOMAINE

Domaine	Nombre de demandes de bourse de 2 ^e et 3 ^e cycles et de bourse postdoctorale	% sur l'ensemble	Nombre de demandes de subvention	% sur l'ensemble
Arts, littérature et société	257	17,6 %	45	12,5 %
Création artistique et littéraire	57	3,9 %	21	5,9 %
Cultures, religions et civilisations	109	7,5 %	22	6,1 %
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	308	21,1 %	56	15,6 %
Économie, emploi et marchés	54	3,7 %	24	6,7 %
Éducation, savoirs et compétences	149	10,2 %	71	19,8 %
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine	74	5,1 %	8	2,2 %
Gestion des organisations	82	5,6 %	39	10,9 %
Langues et langage	34	2,3 %	9	2,5 %
Médias, communications et information	84	5,8 %	13	3,6 %
Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	61	4,2 %	13	3,6 %
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	128	8,8 %	29	8,1 %
Relations internationales et développement	61	4,2 %	9	2,5 %
Total	1 458	100 %	359	100 %

* Portrait de la situation réalisé au début d'avril 2009. Le nombre de demandes admissibles en 2009-2010 pourrait changer d'ici la fin de l'année financière, compte tenu que dans certains programmes, les demandes de bourse et de subvention peuvent être déposées en cours d'année (notamment dans le cadre des programmes *Bourse de recherche en milieu de pratique* et *Actions concertées*).

GRAPHIQUE 5

**DEMANDES DE BOURSE ET DE SUBVENTION ADMISSIBLES À L'AUTOMNE 2008
RÉPARTITION PAR DOMAINE (%)**



ORIENTATION 1

CONSOLIDER L'ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE EN CONSERVANT LA CAPACITÉ DE RÉPONDRE AUX BESOINS ÉMERGENTS

Le Fonds Société et Culture entend offrir à la communauté scientifique une architecture de programmes flexible permettant le développement et le renouvellement d'une large base de recherche tout en accueillant la diversité des disciplines et des pratiques de recherche propres aux secteurs qu'il soutient. Cette double visée définit trois axes d'intervention et les objectifs qui s'y rattachent.

Plan stratégique 2007-2010

AXE PREMIER

CAPACITÉ DE RECHERCHE

OBJECTIF 1 : MISER SUR L'ADÉQUATION ET LA COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES DIFFÉRENTES
NICHES DE FINANCEMENT

SUIVI DE LA PERFORMANCE DES PROGRAMMES

▪ BILAN DU CONCOURS DES REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES 2008-2009

Au cours de l'automne 2007, le programme *Regroupements stratégiques* (RS) tenait sa compétition. Il s'agit d'un programme qui tient un concours sur un cycle pluriannuel ; le dernier concours avait eu lieu à l'automne 2003. À noter qu'en l'espace de quatre ans, ce programme visant à soutenir de grands ensembles de chercheurs performants a été revu par le Fonds. Le programme repose maintenant sur un principe de géométrie variable et permet aux regroupements d'adopter une configuration qui correspond davantage à leurs pratiques et besoins de recherche. Avec sa nouvelle version du programme lancée en 2007, un des défis du Fonds était d'assurer son soutien à des

ensembles de chercheurs performants tout en accueillant de nouvelles structures de recherche prometteuses. Qu'en est-il à la lumière des résultats du dernier concours?

Faits saillants du concours 2008-2009

- **19** demandes admissibles
- **13** RS financés (s'ajoutent 3 centres avec une subvention de déphasage)
- Taux de succès : **68 %** (13* /19) (sont exclus les 3 RS en déphasage)

Ces quelques résultats montrent que le Fonds accueille de nouveaux ensembles de recherche. On en a pour preuve le financement de trois nouveaux regroupements en 2008-2009, et ce, dans des domaines différents : l'un porte sur le texte et l'imaginaire, l'autre sur la citoyenneté démocratique et le troisième sur la diversité au Québec. De plus, la très grande majorité des

13 regroupements financés, soit 10 regroupements, choisissent de développer la vocation « Internationalisation ». C'est donc dire que la réflexion menée par le Fonds autour du soutien accordé aux grands ensembles de chercheurs, laquelle l'a conduit à revoir son mode de financement pour l'internationalisation de la recherche et à développer des incitatifs pour soutenir le développement de liens formalisés et structurés sur la scène internationale, porte fruit et trouve preneur.

Profil des 13 regroupements financés

- Subvention moyenne : **215 000 \$**
- **10** centres et 3 pôles
- **10** RS en **renouvellement** et **3 nouveaux** RS
- **8** RS financés **dans 2 grands domaines** : *Développement et fonctionnement des personnes, et vie sociale ; Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions*
- **10** RS financés à **vocation « internationale »**
- **Nombre moyen de chercheurs** réguliers et autres membres : autour de **55**

• SUIVI DES BOURSIERS FINANCÉS PAR LE FONDS

Depuis 2006-2007, le Fonds peut documenter l'impact de son soutien financier sur la durée des études, l'obtention du diplôme ou l'insertion professionnelle, et ce, grâce à un instrument de suivi. Ledit instrument est un questionnaire en ligne que les boursiers doivent remplir et transmettre au Fonds deux mois après avoir reçu leur dernier versement de bourse. Voici les principaux résultats pour les 361 boursiers ayant reçu leur dernier versement en 2008.

D'abord, le taux de réponse est excellent, soit près de 90 %. Quant au profil des boursiers, l'âge moyen de ceux à la maîtrise est de 25 ans alors qu'au doctorat, il se situe à 30 ans. Les femmes et les hommes se retrouvent dans tous les domaines couverts par le Fonds. Toutefois, la moitié des boursières se concentrent dans le domaine *Développement et*

fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale et Arts, littérature et société alors que les boursiers se retrouvent surtout dans les domaines *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale, Arts, littérature et société et Éducation, savoirs et compétences* (48 %).

Sur les 319 répondants, soit 108 candidats à la maîtrise et 211 candidats au doctorat, il est intéressant de noter que :

- près de la moitié des répondants (49 %) font partie d'un groupe de recherche établi ;
- la bourse du Fonds représente près des trois quarts (71 %) de l'ensemble des revenus du candidat. Par ailleurs, le pourcentage de boursiers qui ont occupé un emploi rémunéré pendant la période où ils bénéficiaient de la bourse du Fonds grimpe à 82 %. C'est dire toute l'importance qu'occupent l'emploi et le soutien financier pendant leur programme de formation ;
- l'emploi occupé était, pour la grande majorité des candidats, assez ou fortement relié à leur formation (salaire pour travailler au projet de recherche, salaire comme auxiliaire ou assistant de recherche, chargé de cours, stage rémunéré) ; 90 % des heures travaillées dans le cadre d'un emploi rémunéré étaient reliées à la formation des boursiers ;
- près de 60 % des candidats ont bénéficié d'une autre bourse, accordée notamment par les établissements universitaires (plus de 50 %) et le CRSH (16 %), et ce, conformément aux règles traitant du cumul partiel permis ;
- 80 % des répondants ont à leur actif une moyenne de 3,6 publications ou présentations découlant des activités de recherche liées à la bourse ;
- le quart des boursiers ne croient pas qu'ils auraient entrepris leur programme d'études sans la bourse du Fonds, alors que 94 % considèrent que la bourse a été un facteur assez ou très important dans la poursuite de leur programme de formation.

Ces quelques données sur la cohorte 2008 ne diffèrent pas de celles des deux

fournées précédentes. Nul doute, la bourse du FQRSC a bien un impact sur la poursuite des études des candidats. Elle représente le gros des revenus du candidat. Par ailleurs, il est important de noter que la plupart des boursiers occupent un emploi rémunéré et en lien avec leur formation pendant la période où ils recevaient la bourse du Fonds.

■ **IMPLANTATION DE LA RELANCE DU BOURSIER ET COLLECTE DE DONNÉES DES PREMIÈRES COHORTES DEPUIS LA CRÉATION DU FONDS**

Le projet de *Relance du boursier*, qui prévoyait rejoindre les boursiers du Fonds deux ans après que ceux-ci aient soumis leur *Rapport final*, sera mis en ligne en 2010-2011. Cette décision est motivée par le projet de refonte des systèmes d'information du Fonds, lequel implique la révision complète des processus d'affaires ainsi que la mise à niveau des applications dans un nouvel environnement technologique. Ce report permettra aussi de réviser les données reçues dans le cadre du *Rapport final du boursier* grâce à l'apport de plusieurs cohortes et d'apporter, s'il y a lieu, les ajustements nécessaires au questionnaire de la relance. Rappelons que la relance des boursiers permettra au Fonds d'évaluer l'impact de ses bourses en documentant :

- la situation des étudiants quant à la durée de leurs études ou à leur abandon ;
- le déroulement de leur projet de recherche ;
- la situation d'emploi des boursiers ;
- les caractéristiques générales des emplois occupés et le lien avec la formation.

AJUSTEMENT CONTINU DES RÈGLES DE PROGRAMMES

Comme pour l'an dernier, le Fonds a approuvé un ensemble de modifications en vue des concours de la prochaine année. Les changements proposés font suite aux commentaires formulés par les membres des comités d'évaluation. Parmi ceux dignes de

mention, notons une nouvelle pondération des critères d'évaluation des demandes dans le cadre des deux programmes de bourse de recherche postdoctorale. Dans les deux cas, on rehausse l'importance du milieu choisi, compte tenu de la visée de ces programmes qui encouragent la mobilité des étudiants.

Des précisions sur le critère *Formation à la recherche* sont également apportées au programme dédié aux nouveaux chercheurs ; ce critère est précisé par deux sous-critères, soit *Le rôle des étudiants et leur implication dans la proposition de recherche* et *Les tâches liées à la formation à la recherche et les compétences acquises*. Même type d'ajustement du côté des équipes de recherche. De plus, pour les équipes en institut universitaire (IU) ou en centre affilié universitaire (CAU), le critère portant sur la complémentarité de la programmation de recherche avec celle de l'IU-CAU est remplacé par un critère portant sur l'intégration de l'équipe dans l'IU-CAU et la qualité du partenariat. Il s'agit en quelque sorte d'avoir une meilleure prise pour évaluer les liens établis avec les partenaires du milieu.

ÉVALUATION DE LA PERTINENCE DE L'ARCHITECTURE DES PROGRAMMES DU FONDS DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Depuis 2001, le Fonds a développé son offre de programmes de manière à occuper des créneaux spécifiques (ex.: nouveaux chercheurs, recherche-crédation, actions concertées), a complété l'offre de programmes du CRSH (bourses, équipes, regroupements stratégiques), a donné la priorité au financement de la relève (bourses et nouveaux chercheurs) et accordé son soutien aux chercheurs essentiellement à travers du financement d'infrastructure dite « humaine ». Le Fonds ne s'est cependant pas donné d'éléments ou d'indicateurs pour juger systématiquement de l'opportunité de ses choix stratégiques ou de l'efficacité des modalités des programmes en lien avec ceux-ci. L'évaluation de la pertinence de l'architecture

de programme du Fonds, prévue d'ici la fin de l'année 2009, sert à déterminer dans quelle mesure les composantes de la programmation – prises une à une et globalement – ainsi que leur offre en parallèle permettent de répondre aux priorités stratégiques du Fonds et aux besoins du système de recherche en SSHAL, et ce, compte tenu de l'environnement dans lequel évolue le Fonds.

Ce type d'évaluation permet de clarifier le sens des interventions du Fonds auprès de la communauté québécoise de chercheurs en SSHAL – par exemple, assurer la performance des chercheurs québécois sur la scène nationale et internationale ou maintenir la complémentarité des programmes avec les possibilités de financement aux autres paliers de financement, etc. – et de demeurer à l'affût des besoins émergents des chercheurs, des étudiants, des universités, et du système de recherche dans son ensemble.

SUIVI DE LA PERFORMANCE DES ÉTUDIANTS QUÉBÉCOIS EN SSHAL AUX CONCOURS FÉDÉRAUX

Comme il est mentionné dans la dernière section de ce rapport annuel consacrée aux actions communes des trois Fonds, les Fonds québécois de recherche suivent depuis déjà quelques années la performance des candidats québécois aux concours fédéraux. Le but d'un tel exercice de suivi de la part des Fonds québécois est avant tout d'assurer une meilleure complémentarité de leurs actions avec leurs homologues canadiens.

Du côté du FQRSC, une analyse de la situation des étudiants québécois aux programmes de bourses doctorales du CRSH réalisée en janvier 2008 met au jour

l'existence, depuis 1994 aux concours du CRSH, d'une logique dite de quotas faisant en sorte de maintenir une sous-représentation des étudiants québécois parmi les candidats évalués dans le cadre des programmes de bourses doctorales.

Sur la base des constats observés dans l'étude, le Fonds a entrepris des démarches auprès du CRSH; le temps est sans doute venu de revoir la méthode de fixation des quotas qui désavantage le Québec et qui repose sur une situation datant du milieu des années 90.

Quelques points percutants de l'étude sur la performance des étudiants québécois au CRSH

- La part des **demandeurs** et des **boursiers québécois** aux concours de bourses doctorales du CRSH entre 2001 et 2008 gravite autour de **20 %**, proportion qui est nettement en deçà de la proportion des effectifs **universitaires** aux cycles supérieurs en SSHAL (**36 %**) ; les étudiants **ontariens** représentent **40 %** des demandeurs et des boursiers, soit le double du Québec, alors qu'en termes d'effectifs universitaires aux cycles supérieurs, leur part est similaire à celle du Québec (**36 %**).
- Près d'un étudiant québécois sur deux (**46 %**) qui soumet une candidature obtient une bourse (moyenne des 8 dernières années). Depuis 2001, les taux de réussite sont en nette croissance, augmentation substantielle depuis 2004-2005 qui coïncide avec l'arrivée des bourses supérieures du Canada.
- Il n'y a pas de différence significative entre les taux de réussite des étudiants québécois et ceux de leurs homologues ontariens. Les taux de réussite sont comparables : **46 %**.

EXPLORATION D'INITIATIVES DE COLLABORATION ENTRE LE FONDS ET LE CALQ

En vue d'explorer des actions conjointes et d'encourager une collaboration plus étroite entre les créateurs universitaires et les artistes indépendants, le Fonds a rencontré à quelques reprises des représentants du CALQ (PDG, direction du développement et de l'action régionale et internationale, direction des arts visuels, des arts médiatiques et de la littérature, chargés de programmes). Ces rencontres ont été l'occasion d'échanger sur la vision et les interventions des deux organismes dans le secteur des arts et des lettres.

Pour le Fonds, ce fut l'occasion de présenter son tout nouveau programme *Appui aux arts et technologies médiatiques* et de dresser un bilan de ses actions en matière de recherche-création. Pour le CALQ, ce fut une tribune pour parler des nouveautés dans leur programmation. À chacune des rencontres émergeait la même volonté de renforcer les collaborations entre le Fonds et le CALQ et d'explorer des actions conjointes en vue d'améliorer les interventions de chacun et d'encourager des échanges entre les milieux universitaires et artistiques. Au cours de la prochaine année, les deux organismes poursuivront leurs travaux dans cette lancée.

OBJECTIF 2 : PRÉSERVER L'ÉQUITÉ ENTRE LES DIFFÉRENTES COHORTES DE DEMANDEURS DE BOURSE ET DE SUBVENTION

SUIVI RIGOUREUX DES TAUX DE RECOMMANDATION, DE FINANCEMENT OU DE SATISFACTION

Grâce à son « monitoring pluriannuel », le Fonds peut brosser la performance relative, par programme et tous programmes confondus, de chaque établissement et de chaque domaine de recherche. Ce suivi lui a permis d'identifier, l'an dernier, une sous-performance des domaines de recherche *Éducation, savoirs et compétences* et *Gestion des organisations*, liés respectivement aux programmes *Soutien aux équipes de recherche* et *Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs*. Les données concernant le domaine *Gestion des organisations* ont amené le Fonds à faire preuve de vigilance, tant dans le recrutement des experts que lors de la tenue des comités d'évaluation.

Les comparaisons des taux de recommandation et de financement pour les programmes offerts tous les deux ou trois ans ont révélé que, dans le programme *Regroupements stratégiques*, le nombre de regroupements financés passe de 5 à 2 dans le domaine *Éducation, savoirs et compétences* entre 2004-2005 et 2008-2009 alors que le

nombre, pour la même période, passe de 2 à 6 dans le domaine *Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions*.

En ce qui concerne les demandes de bourse, un suivi rigoureux des taux de satisfaction à partir des profils de la demande et de l'offre des programmes de bourse est réalisé sur une base annuelle. Le bilan présenté en octobre 2008 au conseil d'administration a mis en évidence le fait que les candidates de 35 ans et plus recevaient proportionnellement moins d'offres de bourse postdoctorale que les candidates appartenant aux groupes d'âge de 25 à 29 ans et 30 à 34 ans, et aussi proportionnellement moins d'offres que les candidats de 35 ans et plus. Phénomène ponctuel ou permanent?

Qu'à cela ne tienne et dans le prolongement de l'étude sur la place des femmes en recherche, le Fonds a creusé un peu plus la question en considérant les cinq dernières années. Les résultats ont démontré que la situation perdure depuis cinq ans. Le Fonds a donc décidé de pousser plus loin l'investigation de la cohorte des 35 ans et plus se présentant dans les programmes de bourse postdoctorale en tenant compte des variables

sexe, âge et notes obtenues par le candidat pour les deux principaux critères d'évaluation, soit la qualité scientifique du candidat et la qualité scientifique du projet. En voici les faits saillants :

À propos de la performance des femmes de 35 ans et plus dans les programmes de bourse postdoctorale

- À la lumière des données sur 5 ans (2005-2009), la sous-performance des femmes de 35 ans et plus, comparativement à celle des hommes du même groupe d'âge, n'est pas un phénomène lié d'abord au genre, mais plutôt à l'âge.
- Dans le groupe des 35 ans et plus, les femmes qui présentent une demande aux concours postdoctoraux sont nettement plus âgées que les hommes.
- Au-delà de 42 ans, les chances de décrocher une bourse postdoctorale sont plus faibles, qu'on soit un homme ou une femme. Or, il se trouve que l'on dénombre davantage de femmes (près de la moitié) dans cette tranche d'âge.
- Dans le trois quarts des cas (ensemble des 5 derniers concours), les femmes de 35 ans et plus qui n'obtiennent pas de bourses postdoctorales se sont vues attribuer une note plus faible sur la qualité scientifique du projet. C'est aussi le cas pour chacun des 5 derniers concours. C'est donc dire que les femmes de ce groupe d'âge, contrairement à ce que l'on aurait pu penser, ne sont pas évaluées défavorablement sur la qualité de leur dossier académique et de publications, mais bien sur la qualité de leur projet de recherche. Par ailleurs, dans tous les cas où cela s'appliquait, les comités ont tenu compte de la trajectoire personnelle des candidates et des circonstances particulières entourant le cheminement de leur carrière professionnelle.

À la lumière de cette analyse, il est clair qu'il n'y a pas eu de biais dans l'évaluation des dossiers en défaveur des

femmes de 35 ans et plus. La majorité des candidates de ce groupe d'âge avaient présenté des projets de recherche qui comportaient des faiblesses importantes en termes théoriques, conceptuels ou méthodologiques et, au même titre que les autres groupes d'âge et que leurs homologues masculins dans une situation similaire, elles ont essuyé un refus.

Au chapitre des scénarios financiers, il importe de rappeler qu'ils se situent en continuité avec ceux retenus lors des exercices précédents, alliant priorité à la relève et respect des recommandations des comités d'évaluation.

Du côté des bourses, en raison d'un principe d'équité, le Fonds vise à maintenir des taux de succès (demandes financées/demandes admissibles) relativement semblables pour les trois niveaux d'études. Comme chaque année, le Fonds envisage qu'un nombre appréciable de candidats retenus pour une bourse se désistent, entre autres, en faveur de l'offre de bourse du gouvernement fédéral. En 2008-2009, le Fonds a procédé à quatre rondes d'offres de bourses.

Concernant les nouveaux programmes de bourse offerts pour la première fois au concours de l'automne 2007, on note trois bourses postdoctorales en recherche-crédation, quatre bourses du Québec en matière de francophonie canadienne et une bourse thématique NE³LS de niveau doctoral.

Du côté des subventions, le Fonds a procédé à des réductions paramétriques pour la plupart des programmes, compte tenu des disponibilités financières. Entre autres, 38 équipes dont la demande a obtenu une cote de A- et plus ont reçu un soutien financier pour un taux de financement de 51 %. Pour le programme *Regroupements stratégiques*, 13 regroupements dont la demande a obtenu une cote de B+ et plus se sont vus octroyer une subvention avec un taux de financement (demandes financées / demandes recommandées) de 72 %. Compte tenu des ressources financières du Fonds pour ce programme et dans l'optique de maintenir un nombre relativement stable de regroupements, le Fonds

a appliqué de façon progressive une réduction de 0 % à 35 % aux montants recommandés par le comité d'évaluation, et ce, en fonction de la cote obtenue. Du côté des nouveaux professeurs-chercheurs, la frange de financement a été fixée aux B+ avec une réduction de 10 % des montants recommandés par les comités d'évaluation.

Enfin, dernier point fondamental à souligner, le Fonds tient à préserver l'équité entre cohortes de demandeurs et s'est assuré que les différences notées entre les taux de recommandation des différents comités d'évaluation d'un même programme reflètent

les qualités intrinsèques des demandes soumises. À cette fin, les données ventilées par comité sont déposées au comité des concours et les présidents des comités d'évaluation d'un même programme se penchent sur cette question avec la direction des Fonds.

Cette année, dans certains programmes comme *Soutien aux équipes de recherche* et *Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs*, on note une variation dans les taux par comité, variation analogue à celle des années passées. Les présidents ont attesté que ces variations tenaient effectivement à la qualité intrinsèque des demandes soumises.

AXE DEUXIÈME

FORMATION ET RELÈVE SCIENTIFIQUE

OBJECTIF 3 : MAINTENIR LA PRIORITÉ AUX BOURSES ET AU SOUTIEN AU DÉMARRAGE DE CARRIÈRE DANS L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE DE LA PROGRAMMATION

AUGMENTATION DES ENVELOPPES DÉDIÉES AUX PROGRAMMES DE BOURSE ET DE NOUVEAUX PROFESSEURS-CHERCHEURS GRÂCE AUX CRÉDITS *SQRI*

Grâce aux mesures de la *SQRI*, le Fonds a pu encore une fois cette année bonifier substantiellement son offre de bourses aux étudiants de cycles supérieurs. En effet, grâce à ces sommes supplémentaires dédiées à la formation de chercheurs et d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, le Fonds a pu attribuer 115 nouvelles bourses de plus qu'il n'aurait pu le faire autrement.

Toujours avec les crédits *SQRI*, les taux de succès, tous programmes de bourse confondus, ont augmenté de façon notable, grimant à 37 %, alors qu'ils auraient atteint 29 % sans la *SQRI*. En clair, c'est nettement plus intéressant pour un étudiant de faire maintenant une demande de bourse.

De même, en plus des sommes habituellement consenties pour l'établissement de nouveaux chercheurs, des efforts supplémentaires, sur la base des crédits prévus dans la *SQRI*, ont été déployés afin d'attirer cette relève en région. Concrètement, le Fonds a pu soutenir huit nouveaux chercheurs en région grâce à cette enveloppe spéciale.

OBJECTIF 4 : FACILITER L'ACQUISITION D'EXPÉRIENCES EN RECHERCHE

SUIVI DU PROGRAMME *BOURSE D'INITIATION À LA RECHERCHE AU 1^{er} CYCLE*

Consacré l'an passé comme un programme régulier dans l'offre globale de programmes du Fonds, le programme *Bourse d'initiation à la recherche au 1^{er} cycle* dédié aux étudiants inscrits dans une université en région demeure une mesure populaire, et ce, pour les six universités visées par le programme.

Par cette initiative, le Fonds reconnaît les défis particuliers auxquels font face les universités régionales et offre à de jeunes candidats une expérience unique de recherche en milieu universitaire en plus de les encourager à amorcer une carrière en recherche.

BOURSE D'INITIATION À LA RECHERCHE AU 1^{er} CYCLE

Clientèle visée	Nombre de bourses	Durée et valeur de la bourse
Étudiants de 1 ^{er} cycle inscrits à temps plein à un programme de 1 ^{er} cycle dans une composante régionale du réseau de l'Université du Québec (UQAC, UQAR, UQAT, UQO et UQTR) ou à l'Université Bishop's	2 bourses par année à chaque université admissible	5 000\$/session 1 session estivale maximum

Depuis son implantation comme programme régulier, toutes les universités concernées se sont prévaluées de la mesure et ont vu leurs meilleurs étudiants décrocher une bourse d'initiation à la recherche. Ce sont surtout des candidates qui ont été retenues (dix lors du dernier concours, comparativement à neuf l'année précédente). En termes de profil par domaine de recherche, alors que les boursiers se partagent assez également entre cinq grands domaines en 2007-2008, l'année suivante voit le domaine *Développement et fonctionnement des personnes et des commu-*

nautés, et vie sociale prendre la part du lion. Ledit domaine accapare la moitié des bourses, soit 6 sur 12.

TABLEAU 5
BOURSE D'INITIATION À LA RECHERCHE AU 1^{er} CYCLE
RÉPARTITION DES BOURSIERS
PAR DOMAINE DE RECHERCHE

Domaine de recherche	2007-2008	2008-2009
Arts, littérature et société	3	1
Cultures, religions et civilisations	2	2
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	3	6
Éducation, savoirs et compétences	2	2
Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	2	1
Total	12	12

DES BOURSES CIBLÉES POUR DES STAGES DE RECHERCHE À L'INTERNATIONAL

Dans le cadre de la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation*, le Fonds dispose d'une somme de quelque 500 000 \$ sur trois ans favorisant le réseautage international des étudiants dont les activités s'inscrivent dans la programmation scientifique des regroupements qu'il finance. Plus spécifiquement, cette mesure à durée limitée met à la disposition de chaque regroupement 15 000 \$ afin que chacun puisse attribuer à des doctorants, sous forme de bourses, la somme nécessaire à la réalisation de stages internationaux d'une durée minimale de deux mois.

Cette mesure a été grandement appréciée par les regroupements. À preuve, pratiquement tous les regroupements en ont disposé à ce jour. Ces derniers rassemblent des

masses critiques de chercheurs provenant d'horizons disciplinaires et d'établissements différents et constituent un lieu idéal et stimulant pour des échanges et des collaborations avec des chercheurs internationaux. À noter que sur les 55 candidats retenus, quatre ont reçu un montant d'argent au cours de l'année 2008-2009.

Voici un premier bilan pour cette initiative originale qui fait appel à la mobilité géographique.

- 55 doctorants : 35 femmes et 20 hommes
- 30 regroupements stratégiques impliqués
- Durée moyenne du stage : 3 mois
- Lieu du stage : 8 pays impliqués

Pays	Nombre de doctorants
France	25
États-Unis	10
Royaume-Uni	8
Belgique	4
Espagne	3
Mexique	3
Chine	1
Israël	1
Total (8)	55

Nul doute, cette mesure appelle la mobilité et s'avère populaire auprès des regroupements stratégiques qui ont choisi en grand nombre la vocation internationale. Mieux encore, elle donne aux doctorants l'impulsion pour poursuivre leur formation à la recherche dans des lieux stimulants susceptibles d'enrichir leur cheminement intellectuel et de leur faire explorer de nouvelles avenues de recherche.

DES BOURSES POUR STIMULER LA RELÈVE DANS DES DOMAINES DE RECHERCHE STRATÉGIQUES

Avec les équipes et les regroupements, les actions concertées constituent des lieux privilégiés d'encadrement pour les étudiants, de même qu'un excellent terrain pour développer une relève de chercheurs dans des

domaines de recherche stratégiques. À cet égard, en 2008-2009, 15 bourses ont été octroyées dans le cadre du programme *Actions concertées*.

TABLEAU 6
ACTIONS CONCERTÉES 2008-2009
RÉPARTITION DES BOURSIERS
PAR THÉMATIQUE ET PAR NIVEAU D'ÉTUDES

Thématique	Niveau d'études	Nombre*	Montant (\$)
Déficience intellectuelle	Doctorat	3	58 333
	Postdoctorat	1	40 000
Jeux de hasard et d'argent II	Doctorat	5	85 001
Pauvreté et exclusion sociale	Doctorat	2	36 666
Persévérance et réussite scolaires II (PRS II)	Doctorat	3	50 000
	Postdoctorat	1	40 000
Total		15	310 000

* Ensemble des boursiers qui ont reçu un octroi de bourse en 2008-2009. Sur les 15 boursiers, 1 nouveau boursier (au doctorat et dans la thématique PRS II) recevra un montant d'argent dans les années subséquentes à 2008-2009.

EXPLORATION DE MESURES DE FINANCEMENT POUR DES ÉTUDIANTS INTÉGRÉS DANS DES INFRASTRUCTURES FINANCIÉES

Nous l'avons vu, la mise en place des bourses ciblées pour des recherches à l'international grâce aux crédits de la *SQRI* permet non seulement aux regroupements stratégiques de renforcer leur action sur la scène internationale, mais aussi à des étudiants de doctorat de bénéficier de stages internationaux et d'avoir des échanges avec des chercheurs de renommée internationale.

En 2008-2009, le Fonds a examiné la possibilité d'étendre cette mesure à son programme *Soutien aux équipes de recherche*, compte tenu de l'intérêt d'une telle mesure qui encourage la mobilité et les collaborations entre des chercheurs et des étudiants québécois avec leurs collègues d'autres pays. Par ailleurs, compte tenu de ses disponibilités

financières, le Fonds demeure toujours au stade de l'exploration et continue d'examiner différentes mesures qui ne pourront être

implantées que dans l'éventualité de crédits additionnels.

TABLEAU 7

**PLACE À LA RELÈVE DANS LES SUBVENTIONS DU FONDS
(2008-2009)**

Nombre d'étudiants encadrés par les membres réguliers selon les programmes			
Programme	Nombre d'étudiants (estimé)		
Soutien aux équipes de recherche	2 444		
Regroupements stratégiques	3 253		
Actions concertées	645		
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs et nouveaux professeurs-chercheurs-créeurs	542		
Appui à la recherche-créeur	124		
Appui aux projets novateurs	32		
Total	7 040		

Nombre et proportion de chercheurs établis et de nouveaux chercheurs et nouveaux chercheurs-créeurs dans les ensembles constitués			
Programme	Nombre et proportion de chercheurs établis	Nombre et proportion de nouveaux chercheurs	Nombre de chercheurs
Regroupements stratégiques	1 140 (86 %)	184 (14 %)	1 324
Soutien aux équipes de recherche	818 (85 %)	150 (15 %)	968
		Total	2 292

OBJECTIF 5 : FAVORISER LE TRANSFERT DE COMPÉTENCES ENTRE LES MILIEUX DE FORMATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

SUIVI DES PROGRAMMES DE BOURSE DE RECHERCHE EN MILIEU DE PRATIQUE

S'il y a un talon d'Achille dans les mesures mises en place grâce à la *SQRI*, c'est bien celui concernant le programme de bourse en milieu de pratique qui cible l'entreprise privée. Le programme *BMP-Innovation*, qui vise l'accroissement des compétences en innovation des entreprises et l'employabilité des jeunes diplômés, peine à décoller, et ce, après deux années d'existence. Malgré les activités de promotion du Fonds auprès des partenaires potentiels et des universités, le programme suscite peu d'intérêt tant du côté des candidats que des entreprises. Par ailleurs, si en 2007-2008, aucune bourse n'a été attribuée, la

situation semble s'améliorer en 2008-2009 avec l'octroi de 9 nouvelles bourses.

BMP-Innovation : résultats 2008-2009

- Nombre de boursiers : 9 boursiers
- Niveau d'études : 2 maîtrise ; 7 doctorat
- Genre : 8 hommes ; 1 femme
- Domaine : 4 domaines couverts ; 2/3 se retrouvent en *Gestion des organisations*

Convaincu de la nécessité d'ajuster le programme afin qu'il réponde davantage aux spécificités des SSHAL, le Fonds entend

poursuivre ses démarches pour que le programme soit accessible aux ministères, organismes et organisations communautaires. Ces milieux de pratique sont des milieux

d'accueil, des partenaires et des utilisateurs de connaissances privilégiés dans les domaines de recherche que le Fonds soutient.

AXE TROISIÈME

CRÉNEAUX D'EXCELLENCE

OBJECTIF 6 : APPUYER LES ENSEMBLES DE RECHERCHE PERFORMANTS, RÉPONDRE AUX BESOINS ET AUX COURANTS ÉMERGENTS, MAXIMISER LE RÉSEAUTAGE ENTRE LES CHERCHEURS ISSUS DE DIFFÉRENTS MILIEUX, DONT CEUX PROVENANT DES COLLÈGES

MAINTIEN DE L'APPUI DU FONDS AUX ENSEMBLES DE RECHERCHE PERFORMANTS

Depuis la création du Fonds, un de ses traits distinctifs est de soutenir l'approfondissement de thèmes de recherche qui nécessitent un effort concerté à travers différentes modalités de structuration. Les regroupements stratégiques en sont une et constituent autant de créneaux d'excellence sur un vaste éventail d'objets de recherche incluant l'apprentissage, la littérature, les arts médiatiques, les politiques économiques et l'emploi, les risques, la mondialisation, les statistiques sociales, etc. Le Fonds accorde également son appui à des instituts et centres affiliés universitaires de recherche du réseau de la santé et des services sociaux. En complémentarité avec les grands ensembles financés, il appuie des équipes de taille variable, dont près de la moitié aborde des thématiques sociales majeures telles que l'itinérance, la toxicomanie, la déviance, le suicide, etc.

En 2008-2009, le Fonds a gardé le cap en appuyant une trentaine de regroupements stratégiques, une centaine d'équipes et une dizaine d'instituts ou de centres affiliés universitaires. En misant sur la continuité et la constitution de masses critiques de chercheurs,

le Fonds s'assure de construire et de maintenir de véritables pôles de recherche et des milieux stimulants pour la formation des étudiants.

TABLEAU 8
**PRINCIPAUX PARAMÈTRES DU PROGRAMME
REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009*
Nombre de regroupements financés	28	28	28*
Enveloppe totale (\$)	5 880 342	5 880 247	5 804 638*
Subvention moyenne par regroupement (\$)	210 012	210 008	207 309*
Nombre total de chercheurs (réguliers et autres membres)	1 279	1 287	1 503*
Nombre moyen de chercheurs (réguliers et autres membres) par regroupement	45,7	46,0	53,7*

* Sont exclus les 3 regroupements stratégiques qui ont obtenu une subvention de déphasage en 2008-2009.

**PRINCIPAUX PARAMÈTRES DU PROGRAMME
SOUTIEN AUX ÉQUIPES DE RECHERCHE**

	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009
Nombre d'équipes financées	114	130	128
Enveloppe totale (\$)	10 164 137	11 841 703	11 929 754
Subvention moyenne par équipe (\$)	89 159	91 090	93 201
Nombre total de chercheurs (réguliers et autres membres)	1 101	1 286	1 292
Nombre moyen de chercheurs (réguliers et autres membres) par équipe	9,7	9,9	10,1

**DÉGAGEMENT D'UNE MARGE DE
MANŒUVRE POUR L'ACCUEIL DE
NOUVEAUX ENSEMBLES DE CHERCHEURS
OU DE CRÉNEAUX ÉMERGENTS**

Comme nous l'avons déjà mentionné, le Fonds a maintenu, en 2008-2009, son soutien à des ensembles de chercheurs performants, mais il a aussi accueilli de nouvelles entités de recherche prometteuses. Le dernier concours des regroupements stratégiques tenu à l'automne 2007 a permis l'entrée en scène de trois nouveaux regroupements dont deux centres en émergence et un centre en fonctionnement. Du côté des équipes de recherche, près de 50 % des entités financées lors du concours 2008-2009 sont de nouvelles équipes (17 sur 38). De plus, sur les 17 nouvelles équipes, huit sont en émergence.

Par ailleurs, le Fonds lançait en décembre 2008 un programme pilote dédié aux chercheurs-créateurs *Appui aux arts et technologies médiatiques*. Il s'agit d'une initiative développée à la demande du MDEIE et accompagnée de ressources additionnelles de l'ordre de 500 000 \$ par année pour une durée de trois ans.

**À PROPOS DU PROGRAMME PILOTE
APPUI AUX ARTS ET TECHNOLOGIES
MÉDIATIQUES**

C'est le 23 février 2009 qu'était lancé dans le site Web du Fonds le tout nouveau programme *Appui aux arts et technologies médiatiques*. En partenariat avec Hexagram, ce programme permet à des chercheurs-créateurs de poursuivre leurs travaux d'exploration dans les nouvelles pratiques en arts et technologies médiatiques en développement au Québec.

Plus spécifiquement, le nouveau programme *Appui aux arts et technologies médiatiques* vise à stimuler l'innovation en matière de contenus et de technologies numériques dans les créations médiatiques, par le soutien à des activités d'expérimentation, de recherche et de création. Il est offert à tous les chercheurs-créateurs universitaires québécois et à leurs collaborateurs. Le programme comporte deux volets de financement, un premier volet pour des projets à visée exploratoire et un autre pour des projets de recherche-crédation. Quant au processus d'évaluation, une étape de sélection par devis préliminaire est prévue, suivie pour les candidats retenus d'une étape d'évaluation du projet par entrevue.

Pour concevoir ce programme novateur, le Fonds a orchestré une consultation auprès des partenaires, des chercheurs-créateurs et des vice-recteurs à la recherche, de façon à ce que tous se sentent concernés par le programme et que tous les chercheurs-créateurs puissent y participer. Les commentaires des participants ont permis également de mieux préciser les objectifs, la nature des projets admissibles, les conditions d'admissibilité et les critères d'évaluation de façon à le rendre plus accessible à l'ensemble des chercheurs québécois et mieux adapté à la réalité de la recherche-crédation.

Les résultats de ce premier concours figureront dans le prochain rapport annuel de gestion. Le Fonds suivra de près ce programme dédié au soutien à la recherche universitaire avec un potentiel d'innovation reconnu. Les résultats de l'évaluation de ce programme permettront de juger de l'opportunité des démarches semblables dans d'autres domaines d'application.

UN MEILLEUR SOUTIEN AUX CHERCHEURS DE COLLÈGE SUR LA BASE DES CRÉDITS DE LA SQRI

Grâce aux crédits de la SQRI, le Fonds a pu mettre en place une série de mesures pour favoriser davantage l'intégration des chercheurs de collège dans les équipes et les regroupements financés. Les nouvelles mesures permettent de rehausser le niveau et le nombre de dégagements d'enseignement accordés aux chercheurs de collège et de faciliter la réalisation de leurs travaux de recherche. Ainsi, les dégagements peuvent atteindre jusqu'à 50 % de leur temps de travail, et ce, dans une large

gamme de programmes, soit *Regroupements stratégiques*, *Soutien aux équipes de recherche*, *Appui à la recherche-crédation* et *Actions concertées*. De plus, ces mesures permettent d'augmenter le nombre de suppléments statutaires de 7 000 \$ accordés par le Fonds pour ces mêmes programmes.

Lesdites mesures sont en vigueur depuis 2008-2009, mais elles ne pourront prendre leur plein essor qu'en 2009-2010. Concrètement, en 2008-2009, la cible visée est atteinte et le Fonds a pu soutenir 8 chercheurs de collège additionnels grâce aux crédits de la SQRI.

OBJECTIF 7 : MAXIMISER LES SYNERGIES ENTRE LES GRANDS SECTEURS DE RECHERCHE

CONSOLIDATION ET EXPLORATION DE NOUVELLES PLATES-FORMES DE COFINANCEMENT INTERFONDS

Tel que mentionné plus loin dans la section consacrée aux actions communes des trois Fonds, ces derniers ont contribué au soutien financier du Réseau de recherche sur la santé et la sécurité du travail du Québec et au

réseau NE³LS qui a pris, jusqu'à ce jour, la forme d'un programme de bourse thématique de recherche de maîtrise et de doctorat. Comme autre initiative interFonds, mentionnons le Réseau québécois de recherche sur le suicide financé conjointement par le Fonds et le FRSQ.

OBJECTIF 8 : POURSUIVRE LES EFFORTS D'INTERNATIONALISATION DE LA RECHERCHE ET FAVORISER LES COLLABORATIONS ENTRE CHERCHEURS D'ICI ET CHERCHEURS HORS QUÉBEC

DÉVELOPPEMENT D'ENTENTES ET DE PROJETS PILOTES AVEC DES ORGANISMES À VOCATION SIMILIAIRE

Au chapitre des ententes à l'échelle internationale, mentionnons des développements prometteurs au cours de la prochaine année, et ce, à la suite d'une entente de cofinancement bilatérale signée en août 2006 avec l'*Economic and Social Research Council* (ESRC) du Royaume-Uni. Cette entente, rappelons-le, vise le partage d'expertises et le développement de projets conjoints entre les chercheurs du Québec et du Royaume-Uni. Des rencontres sont prévues dans les prochains mois

pour finaliser un premier projet commun. Toujours de l'autre côté de l'Atlantique et plus précisément avec l'Irlande, le Fonds et l'IRCHSS (*Irish Research Council for the Humanities and Social Sciences*) ont convenu de financer des ateliers de travail entre deux équipes de chercheurs, québécois et irlandais, sur le thème de la mémoire et des représentations du passé. Il est souhaité que des activités et projets de recherche communs découlent de ces ateliers. Le Fonds et l'IRCHSS doivent signer une entente à cet effet.

Finalement, le Fonds a reçu à l'automne 2008 une délégation belge rassemblant une vingtaine de représentants des

universités wallonnes. Après une présentation de part et d'autre des spécificités de leurs mécanismes de financement de la recherche, il

a été jugé opportun d'explorer les possibilités de soutien pour renforcer les liens entre chercheurs québécois et belges.

ORIENTATION 2

SOUTENIR LA RECHERCHE S'INSCRIVANT DANS LES GRANDES PRIORITÉS SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET CULTURELLES DU QUÉBEC

Le Fonds Société et Culture entend jouer un rôle de catalyseur dans l'établissement de partenariats entre chercheurs, utilisateurs et décideurs. Il contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de recherche et de transfert de connaissances en lien avec les défis STS, poursuit le développement d'actions concertées visant à appuyer les décideurs et milieux d'intervention dans l'élaboration, l'implantation et l'évaluation des politiques publiques et continue de documenter les grands enjeux de recherche à portée transversale et intersectorielle.

Plan stratégique 2007-2010

AXE PREMIER

DÉFIS SCIENCE-TECHNOLOGIE-SOCIÉTÉ

OBJECTIF 9 : CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE RECHERCHE ET DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES ADAPTÉES AUX DÉFIS IDENTIFIÉS PAR LE CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

IDENTIFICATION DE MODALITÉS DE SOUTIEN APPROPRIÉES

Au cours de l'année 2008-2009, le Fonds a exploré avec les principaux partenaires de quatre des sept stratégies de recherche et de transfert de connaissances (*Lutte contre la pauvreté, Habitudes de vie, Efficacité du système de santé, Formation*) du projet *Perspectives Science Technologie et Société* les avenues en termes de déploiement. À ce jour, les démarches n'ont pas donné les résultats escomptés. Dans leur forme actuelle, les stratégies ne cadrent pas dans leur entièreté

dans les priorités de recherche des ministères. Certains éléments des stratégies STS ont été considérés dans les plans d'action de la plupart des ministères. Compte tenu de cet état des choses, le Fonds est à revoir la forme que pourrait prendre son intervention en lien avec les stratégies de recherche et de transfert de connaissances STS. Parmi les pistes envisagées, mentionnons celles visant à structurer la recherche autour de grands projets pilotés par des groupes de chercheurs établis et pouvant s'inscrire dans les besoins de recherche relevés dans les stratégies en question.

OBJECTIF 10 : DÉVELOPPER DES PARTENARIATS LARGES ET À LONG TERME POUR ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES CHANTIERS DE RECHERCHE ET DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

PARTICIPATION À LA MOBILISATION DES ACTEURS CONCERNÉS PAR LES DÉFIS STS

Après avoir pris connaissance de la version finale de quatre des sept stratégies de recherche et de transfert de connaissances (*Lutte contre la pauvreté, Habitudes de vie, Efficacité du système de santé et Formation*) du projet *Perspectives Science Technologie et Société*, le Fonds a invité des représentants de partenaires potentiels de ces stratégies à venir échanger avec les membres du conseil d'administration, lors de la séance de juin 2008, sur des avenues possibles en termes de déploiement de ces stratégies. Ces partenaires, qui ont participé à l'élaboration des stratégies STS, étaient le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, auxquels s'ajoutait la présidente du Conseil de la Science et de la Technologie.

Cette rencontre de deux heures a permis de mesurer l'intérêt des partenaires au regard des stratégies compte tenu de leurs priorités stratégiques en matière de recherche et de transfert de connaissances. En substance, les stratégies représentent un cadre de référence pertinent en termes de besoins de connaissances, dans la mesure où elles sont, en partie ou en totalité, en lien avec les plans stratégiques ou plans d'action de leurs ministères. Tel que spécifié plus haut, le degré de mobilisation des partenaires est relatif d'une stratégie à une autre.

PARTICIPATION À L'ÉLABORATION D' ACTIONS CONCERTÉES POUR RELEVÉ LES DÉFIS STS

Au cours de l'année 2008-2009, le Fonds s'est affairé au développement et au suivi de plusieurs actions concertées qui ne découlent pas directement des préoccupations des stratégies de recherche et de transfert de

connaissances *Lutte contre la pauvreté et Habitudes de vie*, mais qui en sont néanmoins en lien. Le Fonds a tenu des rencontres de suivi des huit projets de recherche et des trois bourses doctorales du programme thématique *Pauvreté et exclusion sociale* impliquant cinq partenaires. Il a également amorcé des discussions avec les partenaires en vue du développement de la seconde phase du programme. De plus, il a élaboré le programme de recherche sur les politiques publiques favorables à la santé et au bien-être de la population, de même que le programme de recherche sur la thématique du poids et celui sur les impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent, trois champs d'études en lien avec les préoccupations de la stratégie *Habitudes de vie*.

Par ailleurs, le Fonds a participé à la consultation menée par le ministère de la Santé et des Services sociaux sur le document *Stratégie pour le développement de la recherche en santé publique*, une stratégie couvrant la période des dix prochaines années. Il faut dire ici que les stratégies de recherche et de transfert de connaissances *Lutte contre la pauvreté, Habitudes de vie et Efficacité du système de santé* ont grandement inspiré les orientations contenues dans le document du ministère.

Finalement, le Fonds participera au développement d'une action concertée sur la question des changements climatiques. Cette action concertée réunit trois partenaires, soit le MDEIE, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDEP) et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). Ces derniers souhaitent intégrer au programme de recherche un axe spécifique sur les aspects sociaux entourant la thématique des changements climatiques. En prenant appui sur les préoccupations d'ordre social et économique identifiées dans la stratégie de recherche et de transfert de connaissances *Les énergies*

nouvelles et renouvelables, développée dans le cadre du projet *Perspectives STS*, le Fonds travaillera sur le développement d'un axe sur les aspects sociaux des changements clima-

tiques, afin que les chercheurs en sciences sociales et humaines puissent participer pleinement à l'avancement des connaissances et à l'innovation dans ce domaine.

AXE DEUXIÈME

POLITIQUES PUBLIQUES ET ENJEUX SECTORIELS

OBJECTIF 11 : FAVORISER LA CONCERTATION AUTOUR DE THÉMATIQUES D'IMPORTANCE STRATÉGIQUE POUR LE QUÉBEC

DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS CONCERTÉES ET DIVERSIFICATION DE PARTENARIATS

L'année 2008-2009 a été une année où l'accent a été mis sur la diversification des thématiques et des partenariats dans le cadre du programme *Actions concertées*. Non seulement le Fonds a lancé plusieurs appels de propositions, mais il a déployé des efforts importants dans le développement de nouvelles actions concertées avec des partenaires et dans l'organisation d'activités de suivi et de transfert de connaissances.

En cours d'année, le Fonds a lancé 11 appels de propositions, comparativement à sept l'an passé. Pour les nouveaux appels de propositions, une thématique se démarque nettement en termes d'enveloppe, soit celle concernant la persévérance et la réussite scolaires. Elle mobilise à elle seule une enveloppe de plus de 2,5 M\$ (cf. tableau 9).

Le programme de recherche sur l'écriture et celui sur les facteurs sociaux, culturels et environnementaux pour prévenir l'apparition des problèmes de poids ne sont pas en reste et vont chercher respectivement une contribution des partenaires de 1,7 M\$ et 1,4 M\$. Dans le premier cas, un seul partenaire est impliqué, le MELS, mais il fait appel à des directions peu interpellées jusqu'à maintenant. Issu de l'une des mesures annoncées dans le *Plan d'action pour l'amélioration du français à l'enseignement primaire et à l'enseignement*

secondaire du MELS, ce programme amorce une série de trois concours. Un comité-conseil a été mis en place pour définir les besoins et regroupe des représentants régionaux, des conseillers pédagogiques en français et des membres du ministère. Dans le second cas, quatre partenaires sont impliqués. Le programme sur le poids découle du Forum du même nom tenu en juin 2006. En plus de la Direction générale de la santé publique du MSSS, on y retrouve le centre de recherche en prévention de l'obésité et le FRSQ.

Par ailleurs, il ne faut pas minimiser l'impact des appels de propositions plus ciblés. Ils sont le plus souvent porteurs de retombées importantes pour la décision et l'intervention. C'est le cas notamment des actions concertées où les chercheurs sont invités à participer à l'évaluation de programmes et de mesures. C'est aussi le cas de l'action concertée sur les inégalités sociales en santé où la direction générale de la santé publique du MSSS souhaite s'outiller pour mieux connaître et appliquer les interventions de ce domaine et de celle sur les aînés et le jeu. Dans ce dernier cas, la demande provient de différents intervenants qui travaillent auprès des aînés et qui vont suivre étroitement les recherches sur le sujet.

Autre point digne de mention : le pourcentage d'autofinancement de l'ensemble des propositions. Il atteint presque 100 %. Ainsi, pour 100 \$ inscrits dans les protocoles, presque l'entièreté des sommes provient des partenaires!

TABLEAU 9

APPELS DE PROPOSITIONS LANCÉS EN 2008-2009
MONTANT DE L'ENVELOPPE, NOMBRE DE PARTENAIRES ET POURCENTAGE D'AUTOFINANCEMENT

Appel de propositions lancé (ordre chronologique)	Montant de l'enveloppe¹	Nombre de partenaires²	Pourcentage d'autofinancement
<i>Avril 2008</i> La Persévérance et la réussite scolaires	2 494 000 \$	1	92 %
<i>Mai 2008</i> L'évaluation des mécanismes d'accès jeunesse en toxicomanie ³	150 000 \$	1	100 %
<i>Mai 2008</i> Le bilan évaluatif du Programme de financement en prévention du recrutement des jeunes à des fins d'exploitation sexuelle	150 000 \$	1	100 %
<i>Mai 2008</i> L'évaluation de la mise en oeuvre des lignes directrices en allaitement maternel	150 000 \$	1	100 %
<i>Juin 2008</i> Les jeux de hasard et d'argent chez les personnes âgées	330 00 \$	4	100 %
<i>Septembre 2008</i> L'évaluation du Programme d'aide pour favoriser le retour en formation des 16-24 ans	244 900 \$	2	100 %
<i>Janvier 2009</i> Les modèles innovants d'organisation de services de soutien à domicile	50 000 \$	1	100 %
<i>Mars 2009</i> Les inégalités sociales de santé	570 000 \$	1	100 %
<i>Mars 2009</i> Le portrait de l'itinérance au Québec	380 000 \$	1	100 %
<i>Mars 2009</i> Les facteurs sociaux, culturels et environnementaux pour prévenir l'apparition des problèmes de poids	1 357 500 \$	3	95 %
<i>Mars 2009</i> Le programme de recherche sur l'écriture 2009-2010	1 653 000 \$	1	100 %

1. Les frais de gestion sont exclus.

2. Certains partenaires sont impliqués dans plus d'un appel de propositions.

3. Cet appel de proposition lancé au printemps 2008, duquel n'a découlé aucun octroi, sera relancé en juin 2009.

AU CHAPITRE DES NOUVEAUTÉS

En 2008-2009, le Fonds compte de nouveaux partenaires : l'Association québécoise des retraités de la Fonction publique et parapublique (AQRP), le ministère de la Sécurité publique de même que certaines directions du MESS et du MELS qui n'avaient jamais eu l'occasion jusqu'à ce jour de s'associer au Fonds.

Nouveaux partenaires certes, mais aussi une toute nouvelle modalité de soutien au sein des actions concertées. En effet, à la demande du MELS dans le cadre du lancement du

programme de recherche sur l'écriture et des partenaires du programme sur le poids, un nouveau volet est désormais disponible dans le cadre du programme *Actions concertées*, à savoir le volet « Recherche-Action ».

À PROPOS DU VOLET « RECHERCHE-ACTION »

Les projets soumis dans le volet « Recherche-Action » doivent faire valoir leur pertinence à la fois pour l'avancement des connaissances et pour le développement, l'expérimentation et l'amélioration des

pratiques. Ils sont également caractérisés par la participation de l'ensemble des acteurs impliqués. Ils engagent à la fois les chercheurs et le milieu participant à l'expérimentation, et ce, tant dans le processus de construction de la recherche et dans son opérationnalisation que dans le processus d'intervention. Les critères d'évaluation de la pertinence et d'évaluation scientifique ont été élaborés en prenant en considération ces particularités. Finalement, un projet de recherche-action doit être fondé sur le

besoin de comprendre, d'expliquer, mais également de transformer la pratique d'un milieu donné. La recherche-action vise à accompagner le milieu concerné dans l'identification et la problématisation de ses difficultés, dans l'établissement d'un bilan critique de ses problèmes et dans l'élaboration, la mise en œuvre ou l'amélioration des outils pour solutionner les problèmes visés.

Au sujet de l'appel de propositions sur

***Les facteurs sociaux, culturels et environnementaux
pour prévenir l'apparition des problèmes de poids***

Programme thématique proposé par

Le Ministère de la Santé et des Services sociaux
Le Centre de recherche en prévention de l'obésité
Le Fonds de la recherche en santé du Québec et
Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

La communauté scientifique est invitée à répondre à cet appel de propositions dont l'objectif est d'approfondir la recherche sur les déterminants sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans l'adoption de saines habitudes de vie afin de prévenir l'apparition de problèmes liés au poids. Pour ce faire, elle est invitée à se pencher sur l'un ou l'autre des objets suivants, de faire des liens entre certains d'entre eux pour maximiser la portée des retombées en prenant pour cible les personnes de 0-25 ans et leur famille :

- Réaliser des synthèses de connaissances sur **les pratiques novatrices** du point de vue des aspects sociaux, culturels et environnementaux des comportements susceptibles de favoriser l'apparition de problèmes de poids en mettant l'accent sur leur adéquation au contexte particulier du Québec
- Mieux définir le **rôle des facteurs sociaux, culturels et environnementaux** liés à l'apparition des problèmes de poids, et les moyens les plus efficaces de prévenir, de dépister et d'intervenir en partant notamment de ce qui s'est fait depuis quelques années au Québec et de ce qui se fait ailleurs.

Volets offerts : projets, projets en **recherche-action**, synthèse des connaissances, bourses doctorales

Durée des projets : variables selon les types de programme

Relève	Bourse doctorale (FQRSC)	3 ans (9 sessions)	25 000\$ / an
	Bourse doctorale (FRSQ) ⁷	3 ans (max.)	20 000\$ / an
Fonctionnement pour la réalisation de la recherche	Projet en recherche-action	2-3 ans	175 000 \$
	Projet de recherche	2-3 ans	150 000 \$
	Synthèse de connaissances	1 an	25 000 \$

BILAN DES OCTROIS EN 2008-2009 : ACTIONS CONCERTÉES

Au chapitre du soutien financier en 2008-2009, et ce, en tenant compte des engagements découlant desancements précédents, le Fonds et ses partenaires ont soutenu 82 projets de recherche représentant des dépenses de 3,6 M\$. Toujours en 2008-2009, 25 thématiques sont couvertes comparativement à sept lors de la création du Fonds.

Partenaires financiers impliqués dans les 25 thématiques financées en 2008-2009

- Centre de recherche en prévention de l'obésité
- Curateur public
- Fondation Lucie et André Chagnon
- Fonds de la recherche en santé du Québec
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
- Ministère de la Justice
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- Ministère des Transports
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Office des personnes handicapées du Québec
- Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec
- Société d'habitation du Québec

Cette diversification thématique observée au fil des ans est une tendance lourde. Par ailleurs, on observe avec les années une stabilité relative en termes de partenariats. En effet, les besoins de recherche proviennent principalement des

partenaires du secteur public. Le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale prennent le haut du pavé, mais on retrouve tout de même une vingtaine de partenaires impliqués pour les 25 thématiques financées cette année.

En termes de profil par domaine de recherche couvert par les projets financés, les domaines les plus fréquentés demeurent bon an mal an *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* et *Éducation, savoirs et compétences*. Au cours des deux derniers exercices, ils dominent nettement et comptent pour plus de 80 % des projets financés, les programmes thématiques *Persévérance et réussite scolaires* et *Jeux de hasard et d'argent* expliquant cet état de choses.

DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION D'UN NOUVEL OUTIL DE PROMOTION DU PROGRAMME DES ACTIONS CONCERTÉES ET DE SES RETOMBÉES

Au cours de l'année 2008-2009, le Fonds a développé un nouvel outil de promotion du programme *Actions concertées* à l'intention des partenaires et des futurs partenaires. Le dépliant *Une approche originale et éprouvée pour atteindre votre cible* vise à mettre en valeur la spécificité du programme, soit la démarche partenariale illustrée en neuf étapes, de même que ses objectifs axés sur les besoins de connaissances des partenaires. Le document met aussi de l'avant les principales raisons du partenariat et des histoires à succès aux résultats de recherche riches en retombées pour la population québécoise.

TABLEAU 10
PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES
RÉPARTITION DES OCTROIS PAR DOMAINE DE RECHERCHE

Domaine de recherche	2001-2002		2008-2009	
	Nombre	% par rapport à l'ensemble	Nombre	% par rapport à l'ensemble
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	11	42 %	43	53 %
Économie, emploi et marchés	7	27 %	1	1 %
Éducation, savoirs et compétences	7	27 %	27	33 %
Gestion des organisations			4	5 %
Médias, communications et information			1	1 %
Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain			2	2 %
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	1	4 %	4	5 %
TOTAL	26	100 %	82	100 %

OBJECTIF 12 : CONTRIBUER À DOCUMENTER DES ENJEUX À PORTÉE TRANSVERSALE

RECENSION DE L'EXPERTISE EN LIEN AVEC DES THÉMATIQUES CHOISIES

En 2008-2009, le Fonds a poursuivi et complété sa participation au projet de *l'Inventaire canadien des recherches subventionnées en éducation*, en collaboration avec le Conseil canadien sur l'apprentissage et le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES). Le projet a permis d'élaborer une cartographie de la recherche en éducation au Canada et ainsi d'apprécier les expertises par thématique dans les différentes régions canadiennes. Le rapport final déposé par le CRIRES fait l'analyse de cette cartographie constituée à partir de la recherche soutenue par le Fonds et le CRSH entre 1990 et 2007. De plus, le projet a donné lieu à un site Web bilingue, *l'Inventaire canadien des recherches subventionnées en éducation*, qui répertorie près de 1 500 titres de projet de recherche. Les travaux de l'Inventaire seront présentés dans le cadre du congrès de la Fédération canadienne des sciences humaines en mai 2009.

Dans le dernier trimestre de l'année 2008-2009, le Fonds a entrepris la production d'un bilan de connaissances vulgarisé, en

français et en anglais, sur la question des jeux de hasard et d'argent et les dépendances associées à l'intention des participants au colloque international *Jeux et dépendances*. Ce survol des principaux travaux de recherche sur la question au regard des trois axes structurant le colloque (recherche, politiques publiques et interventions) permettra aux participants de se mettre à jour et ainsi favoriser les échanges lors de l'événement qui aura lieu en septembre 2009. Une section du document est consacrée aux pistes de recherche possibles à la lumière des travaux consultés. Le Fonds ne limitera pas la diffusion de ce document aux activités du colloque. Une diffusion plus large est prévue.

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS D'ENVERGURE

Au cours de l'année 2008-2009, le Fonds s'est investi dans l'organisation du colloque international *Jeux et dépendances* qui aura lieu les 3 et 4 septembre 2009 à Montréal. Près de 300 participants provenant des milieux de la recherche, de la décision et de

l'intervention, d'ici et d'ailleurs, sont attendus. Le colloque s'articule autour de trois axes, soit la recherche, les politiques publiques et l'intervention. Des ateliers de formation sont également prévus. Par cet événement, le Fonds entend faire le bilan de la recherche sur la question des jeux de hasard et d'argent et des dépendances associées, et préparer un éventuel

programme de recherche en collaboration notamment avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Rappelons que depuis 2002, le programme *Actions concertées* du Fonds a permis de soutenir près d'une trentaine de projets de recherche sur ladite thématique.

ORIENTATION 3

CONTRIBUER À LA MOBILISATION DES SAVOIRS, À L'INTENSIFICATION DU PARTAGE ET DE L'UTILISATION DES CONNAISSANCES

Le Fonds Société et Culture entend poursuivre ses efforts en matière de promotion de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Il compte multiplier les occasions d'échanges entre chercheurs et utilisateurs de la recherche en développant un partenariat plus étroit avec les centres de liaison et de transfert existants et en mettant en place des dispositifs de partage de connaissances et d'expériences d'innovation pour accroître la portée et la visibilité des activités de transfert dans le cadre des actions concertées.

Plan stratégique 2007-2010

AXE PREMIER

DIFFUSION ET RAYONNEMENT

OBJECTIF 13 : INTENSIFIER LES ACTIVITÉS DU FONDS EN MATIÈRE DE PROMOTION DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, EN ARTS ET EN LETTRES

CINQUIÈME ÉDITION DE LA REVUE *RECHERCHES INNOVATIONS*

En 2008-2009, le Fonds a mis en production la cinquième édition de sa revue *Recherches Innovations*. Parmi les principales rubriques de cette édition, on donne une place importante à la promotion de la recherche subventionnée par le Fonds et de ses retombées, avec un espace dédié à des projets de recherche de nouveaux chercheurs des 13 domaines du Fonds. Se greffent un portrait de deux regroupements stratégiques, de même qu'un dossier thématique sur les jeux de hasard et d'argent et les autres dépendances qui y sont associées, en lien avec le colloque international *Jeux et dépendances 2009*.

La revue propose aussi des éléments de réflexion sur la question de l'application des connaissances issues des sciences sociales et

humaines, des arts et des lettres. La rubrique *Le billet de la recherche* s'interroge sur la place des femmes dans la recherche en SSHAL, les principaux enjeux et les perspectives d'avenir, notamment en comparant leur situation à celle qui prévaut dans les autres grands secteurs de la recherche. La rubrique *La trame du Fonds* trace un bilan de la *SQRI* en termes de retombées pour la formation et la recherche en SSHAL. La diffusion de la cinquième édition est prévue pour juin 2009. Publiée une fois l'an et tirée à 2 000 exemplaires, la revue est largement diffusée dans les secteurs de la recherche, de l'éducation, de la santé et des services sociaux, de même que dans le secteur privé, les milieux communautaires et à l'ensemble de la députation québécoise. La revue est également accessible dans le site Web du Fonds.

REFONTE DU SITE WEB

C'est en juin 2008 que le Fonds a mis en ligne la nouvelle mouture de son site Web qui se veut une vitrine améliorée de la recherche qu'il soutient et un outil d'information plus convivial pour les étudiants, professeurs-chercheurs et partenaires qui fréquentent le Fonds. C'est dans cette optique que la page d'accueil a été entièrement redessinée, pour faire davantage parler les résultats de la

recherche, et que la structure de l'information a été revue de fond en comble afin de mieux orienter l'internaute. En cours d'année, de nouvelles pages ont été ajoutées à l'arborescence et les règles des programmes ont été réécrites afin qu'elles soient mieux adaptées à l'environnement Web. De plus, le nouveau site prend appui sur un nouveau support informatique, plus convivial pour les mises à jour.

Langues et langage

Soutenir les enfants atteints de troubles de la parole

Le Centre de recherche sur le langage, l'esprit et le cerveau, dirigé par Shari Baum de l'Université McGill, s'apprête à faire une percée majeure dans le domaine de la rééducation langagière. L'équipe a développé une nouvelle procédure d'évaluation directe de l'apprentissage moteur de la parole chez de jeunes enfants. Pour la première fois, grâce à l'intégration de cette procédure dans une série de tests comportementaux, un portrait cohérent des déficits sous-jacents aux troubles de la parole chez les enfants pourra être réalisé. Ce type d'enfants, dont il est très difficile de comprendre la parole, constitue la plus grande partie de l'ensemble des cas traités par les orthophonistes. Malgré les services de rééducation orthophonique qu'ils reçoivent, plusieurs ne parviennent pas à produire une parole « normale » avant l'entrée à l'école. **Ainsi, une meilleure compréhension des facteurs à l'origine des troubles de la parole dont souffrent ces enfants va permettre d'améliorer de façon notable leur production en adaptant les stratégies de rééducation aux difficultés que rencontrent ces enfants.** La capacité d'apprentissage moteur est cruciale dans le développement normal de la parole mais jusqu'à présent, aucune étude n'avait permis d'examiner spécifiquement cette capacité chez des enfants atteints de troubles de la parole. Ces travaux en cours inscrivent ce centre parmi les chefs de file mondiaux de la recherche sur le langage.

Pour plus d'informations sur ce centre, consultez le www.crlmb.ca

Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

Retombées de la recherche

PUBLICITÉ ET MATÉRIEL PROMOTIONNEL

En 2008-2009, le Fonds a poursuivi ses activités de promotion de la recherche en SSHAL et de ses retombées dans certains médias et sur certaines tribunes. Le Fonds a ainsi assuré une présence régulière dans la revue *Découvrir* par la diffusion de deux projets de recherche financés par le Fonds dans chacune des cinq éditions de l'année 2008-2009. De plus, comme par les années passées, le Fonds s'est associé à

l'Annuaire du Québec 2009, avec une section de 15 pages dédiée à la recherche sur les jeux de hasard et d'argent, en lien avec le colloque international *Jeux et dépendance*. Enfin, en collaboration avec les deux autres Fonds de recherche québécois, des publicités ont été publiées notamment dans le numéro spécial sur les découvertes de l'année de la revue *Québec Science*, de même que dans les cahiers spéciaux sur la recherche universitaire du journal *Le Devoir*. Rappelons que le dépliant

Les actions concertées en recherche : une approche originale et éprouvée pour atteindre votre cible, les capsules de recherche diffusées chaque mois dans le site Web, les fiches de résultats de recherche dans le cadre du

programme de recherche *Persévérance et réussite scolaires* s'inscrivent dans cette visée de mise en valeur de la recherche et de ses retombées.

Gestion des organisations

Pour optimiser la performance des équipes de travail

La création d'équipes de travail est souvent considérée comme un moyen d'accroître la productivité d'une entreprise. Dans les faits cependant, ce mode d'organisation du travail ne s'avère pas toujours garant de succès. Il ne suffit pas de mettre des personnes ensemble pour qu'elles collaborent efficacement; elles doivent bénéficier d'un accompagnement approprié. Selon Vincent Rousseau, professeur-chercheur à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal, **les pratiques de supervision, du moins certaines d'entre elles, influenceraient le fonctionnement interne des équipes de travail et, par conséquent, leur rendement.**

Il a mené une étude dans le but d'identifier des comportements-clés que les superviseurs pourraient adopter afin d'améliorer, voire optimiser, le fonctionnement de leur équipe. Les résultats sont sans équivoques : le superviseur doit informer les membres de son équipe, rétroagir avec eux et reconnaître l'apport de tout un chacun ! Selon le chercheur, le gestionnaire devrait toujours donner aux employés sous sa responsabilité des renseignements sur le contexte de travail ou des idées pour améliorer l'exécution de leurs tâches. Il devrait également leur manifester de la considération, par exemple en soulignant leurs bons coups ou en tenant compte de leurs points de vue lorsqu'il prend une décision. Le superviseur d'équipe devrait même veiller à cultiver l'autonomie de son personnel. Même si la pertinence de ces comportements tombe sous le sens commun, admet le chercheur, ils ne sont pourtant pas toujours adoptés. Les résultats de cette recherche rappellent aux gestionnaires que l'équipe de travail est plus que la somme de ses parties.

Pour accéder aux autres capsules scientifiques, cliquez ici.

Retombées de la recherche

Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

UN PRIX FQRSC POUR UN CONCOURS ANNUEL DE VULGARISATION DU SAVOIR

En 2008-2009, le Fonds s'est associé au concours de vulgarisation scientifique organisé annuellement par l'Association des étudiants de Laval inscrits aux cycles supérieurs (AELIÉS) en remettant le 2^e prix *ex aequo* du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture. Rappelons que ce concours est une initiative originale qui se déroule sur la place publique (Centre Laurier, Québec) et offre une tribune à de jeunes chercheurs pour partager leurs connaissances et mieux faire connaître les retombées de leurs recherches à l'ensemble de la société. Le récipiendaire du prix FQRSC pour le Lab-oratoire public 2008 provient de l'Université Laval et détient une formation en

anthropologie. Sa présentation portait sur les enjeux et les défis du développement durable par l'écotourisme et prenait appui sur l'exemple du Laos.

DES FICHES SYNTHÈSES DE RÉSULTATS VULGARISÉS

C'est au cours du dernier trimestre de l'année 2009-2008 que le Fonds a produit une série de 24 fiches promotionnelles de résultats de recherche en partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Il s'agissait d'une seconde initiative entre les deux partenaires. Ces fiches découlent de projets de recherche menés dans le cadre du programme thématique *Persévérance et réussite scolaires*.

Comme ce fut le cas avec la première série de 18 fiches de 2007-2008, la deuxième fournie de fiches sera diffusée en 2009-2010 à des représentants-clés du secteur de l'éducation et de certains ministères et organismes gouvernementaux, de même qu'à l'ensemble de la députation québécoise et à quelques grands quotidiens ciblés. Les fiches figureront également dans le site Web du Fonds et dans celui du MELS. Un projet du même genre, une troisième série de neuf fiches cette fois, est prévu pour la prochaine année. Par cet outil de communication, le Fonds vise à faire connaître des résultats de recherche au-delà des activités de transfert de connaissances qu'il organise dans le cadre de son programme *Actions concertées*.

UN NOUVEAU MODÈLE DE RAPPORT SCIENTIFIQUE POUR LES ACTIONS CONCERTÉES

Comme prévu, le nouveau modèle de rapport scientifique est entré en vigueur au cours de l'année 2008-2009. Il est composé de quatre sections, soit l'article promotionnel, le résumé, le rapport de recherche intégral et le rapport administratif. Ces sections répondent à

des visées de diffusion et de promotion de la recherche, de même que de reddition de comptes. Le nouveau modèle a été envoyé à tous les chercheurs ayant actuellement une subvention dans le cadre du programme Actions concertées. Dans cette optique, l'année 2009-2010 représente une sorte de banc d'essai. À la suite des commentaires reçus relativement à son application, le Fonds apportera des modifications au besoin. Ce n'est qu'après cette période d'essai que le gabarit sera informatisé.

POUR UNE POLITIQUE DE LIBRE ACCÈS AUX RÉSULTATS ET DONNÉES DES RECHERCHES FINANCÉES DANS LE SECTEUR DES SSHAL

En 2008-2009, le Fonds a poursuivi ses réflexions sur une éventuelle politique de libre accès aux résultats de la recherche qu'il finance. Cette réflexion s'est faite dans la perspective d'une prise en compte des spécificités des secteurs que le Fonds finance et d'une implantation éventuelle de ladite politique dans les règles générales communes.

AXE DEUXIÈME

VALORISATION ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES

OBJECTIF 14 : FAVORISER ET CONSOLIDER LES INTERFACES ENTRE LES PRODUCTEURS ET LES UTILISATEURS DE CONNAISSANCES

RÉFLEXION DU FONDS AUTOUR DES NOTIONS DE DIFFUSION, DE VALORISATION ET DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Amorcée depuis déjà quelques années et en congruence avec sa planification stratégique, la réflexion du Fonds autour des questions de valorisation et de transfert des connaissances s'inscrit dans une visée plus large de maximisation des retombées de la recherche qu'il finance, et ce, pour le plus grand bénéfice de la société québécoise. De plus, cette

réflexion s'arrime avec son projet de politique d'évaluation des programmes actuellement sur sa planche à dessin.

Cette réflexion, le PDG du Fonds l'a partagée dans le cadre du colloque de l'ADARUQ tenue en novembre 2008. Entre autres pistes de réflexion, il a rappelé que la notion de valorisation fait souvent appel à une logique ou un modèle conçu en fonction des découvertes présentant une valeur commerciale. Une application sans nuance de cette appellation conduit à une dévalorisation des

recherches dans les secteurs soutenus par le Fonds. La valorisation de la recherche en SSHAL, c'est d'abord faire la promotion de ses retombées.

En outre, pour documenter la question, le Fonds a confié à une équipe de l'UQAM une étude sur le développement d'un schéma visant à décrire les déterminants et les retombées de l'utilisation des connaissances en SSHAL. Les faits saillants de cette étude figureront dans le prochain rapport annuel de gestion.

ACTIVITÉS DE SUIVI ET DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES, FORUMS ET COLLOQUES

Tout comme par les années passées, le programme *Actions concertées* aura généré au cours de l'année 2008-2009 son lot d'activités de suivi et de transfert de connaissances. Pour la période, on dénombre 28 activités de suivi, lesquelles ont réuni quelque 250 représentants de partenaires. Ces activités de suivi favorisent une meilleure appropriation de la démarche théorique et méthodologique des chercheurs par les partenaires et, dans ce sens, représentent des étapes-clés dans le processus de transfert de connaissances du programme *Actions concertées*.

À cela s'ajoutent pas moins de huit activités de transfert de connaissances sur des thèmes tels que l'évaluation de la mise en œuvre de la politique gouvernementale sur l'action communautaire, les impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent, les politiques publiques et les habitudes de vie, les trajectoires de réussite scolaire et sociale des jeunes mères, la persévérance et la réussite scolaires, ainsi que les nouvelles formules d'hébergement pour les aînés. En tout, ce sont les résultats de 21 projets de recherche qui ont fait l'objet d'une présentation. Un effort concerté entre le Fonds et ses partenaires a permis de regrouper plus de 310 chercheurs universitaires, intervenants et praticiens de divers horizons dans le cadre de ces huit activités de transfert de connaissances. Le bilan des évaluations faites par les participants à ces rencontres a été on ne peut plus positif.

Par ailleurs, le Fonds a planifié, au cours de l'année 2008-2009, un Forum de diffusion sur les projets de recherche découlant du programme *Appui aux projets novateurs*. Combinant exposition et table ronde, le *Forum Projets novateurs* se veut une vitrine et un lieu d'échanges sur la recherche innovante. L'exposition permettra à cinq chercheurs ayant obtenu une subvention dans le cadre de ce programme de présenter leur projet de recherche, les résultats et les retombées. La table ronde portera sur la pertinence scientifique du programme et abordera des thématiques telles que l'audace et les démarches innovantes en recherche, la transdisciplinarité au service de l'objet de recherche et les moyens de diffusion novateurs. Le Forum est prévu pour mai 2009 au Centre des sciences de Montréal.

De plus, outre la planification du colloque international *Jeux et dépendances*, le Fonds a participé à l'organisation du colloque du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), tenu à Québec en avril 2008, et a assuré l'animation d'ateliers lors du colloque.

POUR UN MEILLEUR DIALOGUE ENTRE LA SCIENCE ET LA SOCIÉTÉ

Comme mentionné plus loin dans la section consacrée aux activités conjointes des Fonds québécois de recherche, le Fonds a participé à la préparation de « La Grande rencontre Science société » organisée par l'ACFAS en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde qui s'est tenue en novembre 2008. Près de 200 participants ont été répartis dans six ateliers thématiques :

- Les besoins en recherche : qui décide?
- Fonds publics et privés : à la recherche d'un équilibre?
- Coproduction du savoir : mythe ou réalité?
- Des recherches tombées aux oubliettes?
- Des scientifiques totalement engagés!
- Pour une culture scientifique riche et critique.

À partir des questions soulevées et de leurs réflexions, une série de pistes d'actions a été proposée. De même, lors de la restitution des ateliers en plénière, les participants ont été invités à annoncer des actions ou à formuler des engagements allant dans le sens des pistes d'action énoncées. On retrouve lesdites pistes d'actions de même que les retombées dans le site Web de l'ACFAS. À noter que le Fonds s'est engagé à soutenir financièrement l'ACFAS pour favoriser des suites concrètes à la Grande rencontre.

SOUTIEN À DES COLLABORATIONS AVEC DES UTILISATEURS POTENTIELS

Dans les années passées, le Fonds a soutenu des projets pilotes de transfert de connaissances entre des équipes de recherches financées et le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP). Ainsi, le Fonds a bénéficié de

l'expertise du CLIPP centrée sur la préparation, la diffusion et le déploiement de programmes de formation et de bilans vulgarisés, autant de moyens pour accélérer l'appropriation des résultats de recherche par les milieux de pratique.

En 2008-2009, le Fonds a poursuivi ce nécessaire rapprochement entre les « producteurs » et les « utilisateurs » de connaissances en mettant sur pied un programme conjoint FQRSC-Hexagram qui vise à soutenir des travaux de recherche et d'exploration dans des domaines d'application dont les retombées sont susceptibles d'intéresser l'industrie. Cette initiative illustre la volonté du Fonds de contribuer à de tels rapprochements. Les résultats de l'évaluation de ce programme permettront de juger de l'opportunité de soutenir de tels travaux et des liens tissés entre les milieux universitaires et des utilisateurs de leurs résultats.

ORIENTATION 4

APPUYER ET SERVIR LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE, CONTRIBUER À LA COHÉSION DU SYSTÈME DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

Le Fonds continue sans relâche à soutenir et à appuyer la communauté de la recherche, qu'il s'agisse de prestation de services en ligne, de diffusion de l'information, de simplification des procédures, de soutien au processus d'évaluation ou d'accompagnement des administrations de la recherche dans la planification, le traitement ou la gestion des demandes. Gestionnaire de deniers publics, le Fonds continue de faire preuve du plus haut niveau d'imputabilité et met tout en œuvre pour assurer une reddition de comptes avec diligence et transparence.

Plan stratégique 2007-2010

AXE PREMIER

RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

OBJECTIF 15 : MAINTENIR LA QUALITÉ ET LA CONVIVIALITÉ DE LA PRESTATION DES SERVICES

RÉVISION PÉRIODIQUE ET BONIFICATION DES FORMULAIRES DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Chaque année, le Fonds tient une rencontre avec les représentants des bureaux de la recherche et les agents de liaison dans le cadre du congrès de l'ADARUQ. Il s'agit d'une opération récurrente qui permet à l'organisation de recueillir les commentaires de la communauté scientifique et des administrateurs de la recherche sur les services qu'elle offre. Ces commentaires, fort précieux, permettent au Fonds d'ajuster, si nécessaire, son approche et ses interfaces transactionnelles, mais aussi de faire le bilan des activités de l'année et d'annoncer les changements à venir.

ENRICHISSEMENT DES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE ET DES INTERFACES TRANSACTIONNELLES

Presque toutes les transactions avec les chercheurs et étudiants se font en ligne à partir du dépôt des demandes d'aide financière jusqu'au suivi scientifique et financier. Pour assurer une amélioration de ses services en ligne, le Fonds a déployé, il y a déjà quelques années, un bref sondage dans les formulaires de demande de financement qui permet de mesurer le degré de satisfaction des demandeurs d'aide financière. Ce sondage aide le Fonds à assurer l'amélioration continue de ses services en ligne. Quelque 1 350 étudiants et chercheurs ont rempli le sondage dans le cadre des concours de l'automne 2008, soit un taux de réponse de 74 %.

Le taux de satisfaction de la clientèle, mesuré par l'entremise des formulaires de demande de financement, gravite autour de 90 %, tant pour les chercheurs que les étudiants. À noter des taux de réponse plutôt élevés, notamment du côté des étudiants (79 %), malgré le fait que la participation au sondage soit facultative. Les principaux résultats pour les concours de l'automne 2008 figurent dans le tableau 11.

Outre ce sondage annuel auprès de la clientèle, le Fonds a enrichi ses interfaces transactionnelles. À cet égard, des modifications ont été apportées dans plusieurs composantes du système intégré d'information et d'aide à la

décision du Fonds, notamment au niveau des formulaires d'aide financière afin de générer automatiquement les changements annuels des données récurrentes. D'autres mesures ont également été prises dans le but d'assurer une plus grande autonomie des utilisateurs. Signalons, entre autres, la mise en place de fonctionnalités leur permettant d'apporter les modifications nécessaires à la composition de l'équipe ou à un changement de responsable d'une demande d'aide. En plus, des mécanismes d'historisation et de gestion de traçabilité ont été mis en place dans certains processus-clés comme les annonces de subventions.

TABLEAU 11

**DEGRÉ DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE PAR L'ENTREMISE DES FORMULAIRES DE DEMANDE DE FINANCEMENT
CONCOURS DE L'AUTOMNE 2008**

PROGRAMMES DE SUBVENTION

Appréciation globale des services électroniques	Établissement de nouveaux chercheurs-créateurs	Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs	Appui à la recherche-crédation	Soutien aux équipes de recherche	Appui aux arts et technologies médiatiques
Un contenu de navigation facile dès la première visite	100 % d'accord	73 % d'accord	80 % d'accord	59 % d'accord	67 % d'accord
Un contenu bien structuré	100 % d'accord	83 % d'accord	90 % d'accord	86 % d'accord	83 % d'accord
Offre de l'information assez détaillée	100 % d'accord	82 % d'accord	80 % d'accord	93 % d'accord	100 % d'accord
Appréciation globale de navigation des formulaires	100 % satisfaits ou très satisfaits	89 % satisfaits ou très satisfaits	90 % satisfaits ou très satisfaits	90 % satisfaits ou très satisfaits	83 % satisfaits ou très satisfaits

PROGRAMMES DE BOURSE

Appréciation globale des services électroniques	Bourses de maîtrise	Bourses de doctorat	Bourses de postdoctorat	Bourses de recherche en milieu de pratique
Un contenu de navigation facile dès la première visite	83 % d'accord	84 % d'accord	82 % d'accord	86 % d'accord
Un contenu bien structuré	94 % d'accord	91 % d'accord	88 % d'accord	100 % d'accord
Offre de l'information assez détaillée	87 % d'accord	84 % d'accord	75 % d'accord	86 % d'accord
Appréciation globale de navigation des formulaires	96 % satisfaits ou très satisfaits	95 % satisfaits ou très satisfaits	91 % satisfaits ou très satisfaits	100 % satisfaits ou très satisfaits

SUIVI DE LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

Au cours de l'année 2008-2009, le Fonds a procédé à l'identification des principaux indicateurs relatifs aux objectifs de qualité fixés dans sa *Déclaration de services aux citoyens* et a élaboré un plan de travail

pour le développement d'un mode de consultation auprès de sa clientèle et de ses employés. Le Fonds compte évaluer la satisfaction de sa clientèle relativement à sa prestation de services au moyen d'un questionnaire de sondage au cours de la prochaine année.

OBJECTIF 16 : INFORMER, CONSULTER ET SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ DE CHERCHEURS, ÉTUDIANTS ET ADMINISTRATEURS DE RECHERCHE

FICHES DES PROGRAMMES, LETTRES DU PDG, COMMUNIQUÉS

Dans le cadre de ses activités de communication, le Fonds a mis en ligne divers communiqués faisant part à la communauté scientifique des principales décisions et orientations prises par le conseil d'administration. En 2008-2009, quatre lettres du PDG ont été publiées, ainsi que plusieurs communiqués Web, dont : 17 annonces de résultats de concours et offres de bourses dans le cadre de ses programmes ; onze appels de propositions aux actions concertées ; deux appels de candidatures dans le cadre du programme Bourse de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec ; le lancement du nouveau programme *Appui aux arts et technologies médiatiques* ; et deux invitations adressées à la communauté scientifique relativement au colloque international *Jeux et dépendances* et à la consultation sur la nouvelle version de l'*Énoncé de politique des trois conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains*.

Par ailleurs, comme tous les ans, les fiches décrivant succinctement les différents programmes de bourse et de subvention ont été mises à jour et étaient accessibles au stand des Fonds québécois de recherche lors du congrès de l'ACFAS en mai 2008. Un envoi massif a également été fait à tous les interlocuteurs du Fonds dans les universités et dans tous les départements universitaires des SSHAL. De plus, le Fonds a diffusé au sein des universités

québécoises, et en collaboration avec les deux autres Fonds québécois de recherche, une affiche annonçant les dates limites des concours de bourse de l'automne 2008.

Enfin, en collaboration avec les deux autres Fonds de recherche, le Fonds a tenu un stand d'information dans le cadre du congrès de l'ACFAS en mai 2008 où plusieurs de ses représentants ont répondu aux questions des chercheurs et des étudiants venus participer au congrès. Cette activité a permis au Fonds de faire la promotion de sa programmation pour l'année en cours.

PRÉSENCE ACTIVE À DES LANCEMENTS ET DES CONGRÈS SCIENTIFIQUES

Outre leur présence au 76^e congrès de l'ACFAS en mai 2008, les membres du personnel et de la direction ont participé à plusieurs événements, témoignant de la portée de leurs interventions ou des bons coups de la recherche en SSHAL. Entre autres, le Fonds était présent au colloque sur l'avenir de la recherche universitaire (Université Laval, mai 2008) et à la XIII^e conférence ministérielle sur la francophonie canadienne (Québec, septembre 2008). Le Fonds a aussi assisté au lancement de l'étude sur la formation doctorale au Québec réalisée par le CNCS-FEUQ (UQAM, avril 2008), au lancement de la 3^e génération de la plateforme ÉRUDIT (Montréal, avril 2008), de même qu'à l'inauguration de deux laboratoires de

recherche artistique de l'Université Concordia (Montréal, mars 2009).

La vice-présidente aux programmes a également prononcé une allocution à St. John's (Terre-Neuve) dans le cadre de la *Knowledge in Motion 2008*, une allocution sur la mission du Fonds et du programme *Actions concertées* lors de la session intitulée « The Quebec Experience in Knowledge Mobilization » (St. John's, octobre 2008). Elle est aussi intervenue sur les actions du Fonds en matière d'internationalisation dans le cadre de la Journée de la recherche internationale à l'Université de Montréal (Montréal, novembre 2008).

Ces quelques présences glanées dans un bilan plus étendu d'activités de représentation tenues en 2008-2009 témoignent de l'importance que le Fonds accorde à la place que doit occuper la recherche en SSHAL sur la place publique, à la valorisation et au dialogue entre la science et la société.

RENCONTRES PÉRIODIQUES AVEC LES CHERCHEURS, LES AGENTS DE LIAISON ET LES REPRÉSENTANTS DES BUREAUX DE LA RECHERCHE

Bon an mal an, le Fonds rencontre les représentants des bureaux de la recherche des universités afin de leur présenter les décisions d'octrois et de les préparer aux prochains concours. Le Fonds profite de ces échanges pour présenter ses priorités de l'année à venir et pour répondre aux questions des représentants. Cette « grande messe » annuelle s'est déroulée en 2008-2009 en août : le 26 à Québec et le 28 à Montréal.

Les chargés des programmes de bourses ont tenu également une rencontre analogue avec les agents de liaison des universités québécoises. Ces échanges permettent au Fonds d'entretenir des liens de confiance avec leurs interlocuteurs des établissements universitaires. Ils leur permettent également de jouer à fond leur rôle de relais et de sources d'information crédibles auprès des étudiants et des chercheurs. La rencontre s'est tenue à Montréal le 27 août 2008.

Le colloque annuel de l'ADARUQ, en novembre 2008, est aussi une occasion pour échanger avec les représentants des établissements universitaires, notamment les administrateurs de la recherche. Cette année, outre le bilan des opérations de l'automne 2008 présenté par chacun des Fonds québécois de recherche, le Fonds a tenu à présenter un bilan des dépenses effectuées par ses chercheurs financés en 2007-2008, de même qu'un portrait de la cohorte 2006 (chercheurs financés dans le cadre du programme *Appui à la recherche innovante*) en termes d'activités de diffusion et de transfert et de liens de collaboration. Figuraient également à son ordre du jour la présentation d'un calendrier pour la mise en place de la version 2 du registre des regroupements, de même que les actions que le Fonds entend entreprendre au cours des prochaines années au chapitre du développement durable.

OBJECTIF 17 : CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE D'UN GOUVERNEMENT EN LIGNE

VERS UNE REFORTE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

En raison de divers problèmes techniques, les travaux prévus pour 2008-2009 concernant le développement ou l'amélioration des services informationnels ou transactionnels ont été considérablement ralentis. C'est particulièrement

le cas pour le système d'informatisation des bourses et des actions concertées de même que la relance du boursier. Par ailleurs, le Fonds a revu en profondeur les assises sur lesquelles s'appuiera la refonte des systèmes d'information et a mis au point un plan d'action et de refonte des systèmes informationnels ambitieux pour les prochaines années.

La mise en œuvre dudit plan a débuté en avril 2009 et s'étale sur un horizon de trois ans. Au cours de la première année, les efforts seront consacrés à la réalisation du système d'information des regroupements stratégiques dénommé «eRegroupement». On s'attaquera dans la deuxième année au système intégré de gestion et d'aide à la décision des bourses alors que la troisième année sera affectée au système intégré de gestion et d'aide à la décision des subventions. En outre, plusieurs fonctionnalités absentes des systèmes actuels seront développées pour faciliter le travail des utilisateurs tant à l'interne qu'à l'externe. Ce plan prévoit aussi la mise en place d'une nouvelle plateforme d'hébergement, laquelle sera identique à celle de la bureautique afin de réduire les besoins en expertise et les coûts du service informatique.

DES COMITÉS D'ÉVALUATION SANS PAPIER

En 2008-2009, le Fonds a poussé d'un cran son virage vert en étendant son approche « sans papier » à cinq comités d'évaluation :

- Quatre comités pour les demandes provenant des nouveaux chercheurs (*▪ Économie et finances ▪ Gestion des organisations ▪ Arts, littérature et société ; Langues et langage ▪ Cultures, religions et civilisations ; Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain ; Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine*) ;
- Un comité pour les demandes dans le cadre des programmes de recherche-crédation.

Au terme de cette deuxième année d'expérimentation « sans papier », le Fonds est en train d'évaluer la possibilité de généraliser, moyennant certains ajustements, cette approche à tous ses programmes d'aide financière.

POUR UN PROJET D'ENTENTE NOVATEUR ENTRE LES REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES ET LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

Comme le système d'information destiné aux regroupements stratégiques est

partagé entre le Fonds et les établissements universitaires, une entente entre les parties impliquées a été élaborée afin de disposer des questions de propriété intellectuelle, d'accès aux données et de protection des renseignements confidentiels. En voici les principaux paramètres :

- Le projet d'entente prévoit que les établissements universitaires, tant gestionnaires que partenaires, soient les propriétaires des données. Par ailleurs, certains intrants du système tels que la lettre d'intention et certains extrants tels que les demandes d'aide financière et les rapports d'évaluation à mi-parcours demeurent la propriété conjointe du Fonds et des établissements. En fait, le Fonds n'accède à la propriété de données que lorsque celles-ci se retrouvent dans un document approuvé par l'établissement gestionnaire et transmis officiellement par celui-ci.
- L'application en elle-même comprenant les diverses fonctionnalités du système ainsi que les listes déroulantes telles que le système de classification de la recherche universitaire sont la propriété du Fonds. En conséquence, celui-ci accorde une licence d'utilisation aux regroupements stratégiques et aux établissements universitaires.
- Les établissements universitaires concernés ainsi que le regroupement ont automatiquement accès aux données dès que la base de données est constituée par le Fonds. Les regroupements de même que les établissements gestionnaires ont accès en mode consultation et correction alors que les établissements partenaires ont accès en mode consultation. Les autres accès sont gérés par le regroupement lui-même. Le Fonds a uniquement accès en mode consultation aux seules fins de permettre à la direction des programmes d'apporter le soutien aux usagers et au service de l'informatique et d'entretenir le système.
- Au chapitre de la protection des renseignements confidentiels, toutes les parties s'entendent pour respecter la Loi

d'accès à l'information et le Fonds, plus particulièrement, s'engage à n'utiliser les renseignements confidentiels qui lui sont transmis que pour la réalisation de sa mission, soit pour l'évaluation des dossiers,

la promotion de la recherche et la reddition de comptes au gouvernement. Dans ce dernier cas, le Fonds s'engage à utiliser des données dénominalisées.

AXE DEUXIÈME

RÔLE-CONSEIL

OBJECTIF 18 : CONTRIBUER À LA COHÉSION ET AU SUIVI DU SYSTÈME QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

AJUSTEMENT AU REGISTRE DES REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES

En 2008-2009, le Fonds a entamé la refonte du registre des regroupements stratégiques. La mise en ligne de la deuxième version de cet outil est prévue au printemps 2010. De nouvelles technologies et une nouvelle approche de développement marquent la mise en œuvre du projet, qui lui-même s'inscrit au titre de la 1^{re} phase d'une refonte plus large touchant l'ensemble des systèmes d'information et d'aide à la décision du Fonds.

L'outil mis à la disposition des regroupements stratégiques et des établissements universitaires répond toujours à l'objectif d'offrir une information intégrée, pérenne et réutilisable, servant à la fois au Fonds dans le suivi et la mise en valeur des regroupements qu'il finance, mais aussi à ces derniers et à leurs établissements dans le cadre de leurs activités, comme, par exemple, la production de leur rapport annuel. Cette ouverture donne d'ailleurs toute sa valeur à l'outil, qui permettra de colliger un grand nombre de données dans une base unique tant sur les activités du regroupement et de ses membres que sur sa programmation scientifique, ses infrastructures, ses liens de collaboration et ses activités d'animation.

En date du 31 mars 2009, le projet de refonte est bien engagé sur ses rails et des consultations bien amorcées auprès des regroupements et des bureaux de la recherche

des universités. Plusieurs comités ont été mis sur pied afin d'enrichir l'analyse des besoins et de favoriser la mise en ligne d'un système convivial répondant à divers besoins des différents intervenants.

POUR L'IMPLANTATION D'UNE INTERFACE INFORMATIONNELLE INDEXANT LES PUBLICATIONS

L'interface permettant aux chercheurs de présenter les informations relatives à leurs publications dans un format standardisé a fait l'objet d'un projet pilote au cours de la dernière année. En fait, ce système fait apparaître au chercheur une liste de publications à partir de laquelle il choisit celles qui seront intégrées à son CV commun canadien. La liste des publications est confectionnée grâce à l'apport de l'Observatoire des sciences et des technologies qui nettoie la base de données pour le Québec.

Avec un tel outil, l'information relative aux publications peut donc être analysée sous différents angles et utilisée pour promouvoir la grande qualité des activités réalisées par les chercheurs du Québec. Ce système sera mis à la disposition des regroupements stratégiques afin qu'ils puissent disposer d'une information à jour sur les publications de leurs membres (voir également à ce sujet la rubrique « Outils informationnels » figurant dans la section *Actions communes des trois Fonds*).

MISE À PROFIT DE L'EXPERTISE DU FONDS EN MATIÈRE D'ÉVALUATION

L'expertise du Fonds en matière d'évaluation est bien connue et a été une fois de plus mise à contribution cette année. Comme pour les années passées, le Fonds s'est prononcé sur la pertinence des candidatures québécoises soumises au programme de Chaires de recherche du Canada (CRC).

Par ailleurs, dans ses secteurs de compétences, le Fonds assume la responsabilité de l'évaluation des demandes québécoises soumises au concours du *Fonds des leaders* de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Le Fonds participe également à l'évaluation des dossiers soumis aux concours du *Fonds de l'avant-garde* (FA) et du *Fonds des initiatives nouvelles* (FIN) de la FCI.

Finalement, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a confié au Fonds la responsabilité de la gestion du processus d'évaluation des demandes en administration dans le cadre de son tout nouveau programme de bourses d'enseignement en génie et en administration dans les universités québécoises. Le Fonds est appelé à juger de la qualité des candidatures soumises en administration selon les critères d'excellence habituellement reconnus, lesquels visent essentiellement l'évaluation de la capacité de recherche des candidats par un comité de pair. Les résultats du premier concours devraient être connus au cours de l'automne prochain.

MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE D'ÉVALUATION DE PROGRAMMES

Chaque programme de bourse et de subvention du Fonds fait l'objet d'une surveillance continue au sujet de la distribution par domaine et par établissement des demandes soumises, recommandées et octroyées ; des taux de recommandations et de financement ; de la composition des comités d'évaluation par les pairs ; des recommandations formulées par les présidents de comités d'évaluation ; des taux de succès et des subventions moyennes accordées ; de l'utilisation des sommes accordées. Des

rapports sont présentés sur une base annuelle au conseil d'administration dans une visée d'amélioration continue des programmes.

Afin de mieux soutenir la planification du Fonds, sa gestion, la reddition de comptes auprès du gouvernement et l'information auprès de la communauté des chercheurs et du public, de même que dans le but de renforcer la capacité du Fonds à soutenir de façon optimale le développement et l'évolution du système québécois de recherche et d'innovation en SSHAL, le conseil d'administration se dotait en juin 2008, d'une politique d'évaluation de programmes. Tous les programmes réguliers de bourse et de subvention du Fonds sont visés par la politique d'évaluation de programmes, de même que les procédures de traitement des demandes et d'attribution des bourses et des subventions de même que les processus d'évaluation en cours au Fonds. La politique définit deux types d'évaluation devant être menés : l'évaluation de l'efficacité des programmes et l'évaluation de la pertinence de l'offre globale de programmes du Fonds en lien avec les besoins de la communauté des chercheurs en SSHAL.

La politique définit en outre les responsabilités des instances du Fonds – conseil d'administration et comité des programmes – et celles des comités, des directions du Fonds et des différents intervenants appelés à collaborer à la réalisation des évaluations. Un plan d'action visant plus spécifiquement l'évaluation de l'efficacité des programmes, définissant un modèle général d'évaluation, un calendrier de réalisation, abordant la question des ressources nécessaires aux travaux d'évaluation est en développement et sera réalisé à l'été 2009. La mise en œuvre d'une première évaluation de la pertinence de notre offre de programmes est, quant à elle, prévue d'ici la fin de l'année 2009.

SUIVI DE LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES PROGRAMMES DU FONDS

Tel que rapporté dans la section consacrée aux actions communes des trois Fonds, le Fonds suit de près l'évolution de la

présence des femmes dans ses programmes. Il est en train d'élaborer un instrument de suivi et prévoit pour la prochaine année diffuser des tableaux de bord et de courtes analyses qui mettront en évidence les taux de participation et de succès des candidats selon la catégorie de programme et le genre.

PARTICIPATION À DIVERS COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

Tout en ne ménageant pas ses efforts pour maintenir une qualité de service à sa clientèle et ses partenaires et pour développer, voire bonifier, ses outils de connaissance et de suivi du système québécois de recherche et d'innovation, le Fonds met à contribution les compétences de son personnel dans divers comités et groupes de travail. Signalons, entre autres, la présence assidue du PDG au conseil

d'administration du CV commun canadien, la réunion annuelle avec le Comité consultatif « Science, technologie et innovation » de l'Institut de la statistique du Québec relativement aux indicateurs en science et technologie, les réunions de partenariat avec l'OST et le MDEIE concernant le traitement des informations relatives aux publications des chercheurs du Québec, la participation aux diverses rencontres du Comité interministériel du développement durable (CIDD) concernant la stratégie gouvernementale mise de l'avant en la matière, la rencontre du comité de suivi du projet de *l'Inventaire canadien des recherches subventionnées en éducation*, en collaboration avec le Conseil canadien sur l'apprentissage et le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES), au cours de laquelle ont été présentés les résultats finaux de l'étude.

OBJECTIF 19 : CONTRIBUER À LA RÉFLEXION SUR LES ENJEUX ÉTHIQUES DE LA RECHERCHE PROPRES AUX OBJETS, MÉTHODOLOGIES ET PRATIQUES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, EN ARTS ET EN LETTRES

SUIVI DE LA RÉVISION DE L'ÉNONCÉ DE POLITIQUE DES TROIS CONSEILS (ÉPTC)

La nouvelle version de *l'Énoncé de politique des trois Conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains* (EPTC), attendue depuis quelques années, a été rendue publique dans le cadre d'une consultation nationale, laquelle a débuté au cours du premier trimestre de 2009. Rédigé par le secrétariat du Groupe consultatif interagences chargé de sa mise à jour, l'ÉPTC constitue le cadre réglementaire en matière d'éthique de la recherche auquel se conforment toutes les universités canadiennes. La nouvelle version vise, entre autres, à mieux tenir compte des pratiques et approches en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres.

Dans le cadre de cette consultation, le Fonds a mené deux actions par le biais de son comité sur l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique. D'une part, il a publié

un message dans son site Web encourageant tous les acteurs de la recherche en SSHAL à participer à la consultation compte tenu de l'importance du document pour l'avenir de la recherche. D'autre part, il a rédigé une réponse mettant en lumière les avancées que représente la nouvelle mouture de l'ÉPTC pour les SSHAL, de même que des aspects qui mériteraient d'être développés davantage. Des membres du Fonds ont participé à certaines séances publiques sur la question. Au cours de la prochaine année, le Fonds suivra de très près l'évolution du document.

CRÉATION, PRODUCTION ET DIFFUSION D'UN GUIDE DE BONNES PRATIQUES DE RECHERCHE

Au cours de l'année 2008-2009, le Fonds a procédé à la refonte des comités statutaires du conseil d'administration, dont celui sur l'éthique de la recherche et l'intégrité

scientifique. Le nouveau comité a revu les moyens d'action en matière d'éthique de la recherche prévus dans le *Plan d'action 2008-2009*, dont celui de la production d'un guide de bonnes pratiques en recherche. Un tel projet sera à revoir à la lumière de la version finale de l'ÉPTC. De la même façon, le Fonds devra revoir son projet de diffusion de modèles de formulaire de certificat d'éthique et de formulaire de consentement du sujet humain, étant donné que la nouvelle version de l'ÉPTC répond en partie à certaines préoccupations auxquelles était destiné ledit projet.

PRÉSENCE ACTIVE DU FONDS À DES JOURNÉES D'ÉTUDE DES COMITÉS D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Au cours de l'année 2008-2009, le Fonds a pris part à la 4^e édition des Journées d'étude

des comités d'éthique de la recherche et de leurs partenaires, tenues les 23 et 24 octobre 2008 ; à une séance publique de consultation sur la nouvelle version de l'ÉPTC, tenue le 16 janvier à l'Université de Montréal et au colloque *L'éthique est-elle dans une impasse ?* qui a eu lieu le 12 mars à l'Université de Montréal.

BONIFICATION DE LA SECTION ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE DU SITE WEB DU FONDS

Dans le cadre de la refonte de son site Web, le Fonds n'a pas retouché la section consacrée à l'éthique de la recherche, outre la mise à jour de l'information. C'est avec son nouveau comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique que le Fonds entend bonifier de façon substantielle cette section de son site Web au cours de la prochaine année.

AXE TROISIÈME

GESTION DES RESSOURCES

OBJECTIF 20 : ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE DES FONDS PUBLICS ET OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES

DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION

Au cours de la dernière année budgétaire, le Fonds a reçu et traité 65 demandes d'accès à l'information en conformité avec la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1). Toutes ces requêtes de la part d'étudiants et de chercheurs, à l'exception de deux pour lesquelles le Fonds ne pouvait transmettre l'information demandée en vertu des articles 1, 9, 53, 54, 56 et 57 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), ont donné lieu à une réponse positive du Fonds qui détenait les

informations demandées, et ce, dans les délais prescrits par la Loi.

MISE EN OPÉRATION DU SYSTÈME DE GESTION DOCUMENTAIRE

En 2008-2009, le Fonds s'est assuré d'intégrer le système de gestion documentaire de manière à ce qu'il réponde adéquatement au processus d'affaires actuel. Il a procédé à la mise à niveau de son schéma de classification, de son calendrier de conservation, ainsi que de sa politique de gestion documentaire. Il faut rappeler qu'un système de gestion documentaire vise avant tout une gestion économique des informations contenues dans

les divers documents corporatifs. L'enjeu d'un tel système est non seulement d'assurer le contrôle, l'intégration et la confidentialité de l'information, mais aussi de respecter les exigences de transparence de la Loi d'accès à l'information. La mise en place d'un outil technologique approprié pour supporter la gestion documentaire est prévue au cours de la prochaine année à la suite des modifications devant être apportées à l'infrastructure technologique du Fonds.

ÉLABORATION ET IMPLANTATION DE NOUVELLES POLITIQUES

En tant qu'organisation responsable, le Fonds a non seulement fait de l'orchestration d'une politique de sécurité des locaux et de sécurité des systèmes d'information une priorité en 2008-2009, mais il s'est également soucié de la santé et de la sécurité de son personnel en se dotant de politiques à cet égard. Concrètement, ses actions en termes de rédaction ou d'implantation de politiques administratives en matière de sécurité se déclinent ainsi :

Politique de sécurité des locaux

- Bureau de Québec : entrée en vigueur de la Politique de sécurité le 1^{er} avril 2008
- Bureau de Montréal : en cours (mise à niveau de certains contrôles de sécurité faite de concert avec les représentants de la Société immobilière du Québec afin de maintenir une gestion optimale de la sécurité ; entrée en vigueur de la politique prévue à l'automne 2009)

Politique de sécurité des actifs informationnels

- Novembre 2008 : adoption d'une nouvelle Politique de sécurité des actifs informationnels (politique conforme aux lois et directives gouvernementales en matière de technologies de l'information, de sécurité et de protection des renseignements)
- Hiver 2009 : élaboration d'un programme de sensibilisation du personnel sur la

propriété de l'information, la gestion des privilèges d'accès et l'usage de la messagerie

- Automne 2009 : déploiement du programme de sensibilisation

En ce qui concerne la santé et la sécurité de son personnel, rappelons que le Fonds s'est doté l'an passé d'une politique de santé et de sécurité ayant pour but de mettre en place et de maintenir un environnement de travail sain et sécuritaire. Cette politique définit pour les membres un cadre de référence qui guide l'exercice de leurs responsabilités en tant qu'individus ayant droit au respect, à la sauvegarde de leur dignité et à la protection de leur intégrité physique et psychologique.

C'est dans cette optique que le Fonds entend élaborer et mettre en place un Plan de continuité des opérations en cas de pandémie. Un tel plan vise à minimiser les conséquences d'une pandémie, et ce, en évaluant les différents risques tels que l'absentéisme, la rupture d'approvisionnement et les pertes de production. Le Fonds croit en l'importance de se préparer adéquatement à l'éventualité d'une pandémie et désire donc agir rapidement. C'est pourquoi un plan adapté à la réalité et aux activités du Fonds est présentement en rédaction et sur le point d'être complété. À cet égard, un comité de coordination a été formé et ses membres sont appelés à collaborer à la mise en œuvre du plan en plus d'agir à titre de coordonnateur dans leur direction et service. Des discussions et une entente avec les syndicats ainsi que la diffusion du plan sont prévues au cours de l'été 2009.

Finalement, le Fonds procède actuellement à une analyse de la Politique d'accès aux services et à l'information gouvernementale pour les personnes handicapées en vue d'identifier les obstacles pouvant nuire à l'intégration des personnes handicapées.

UN TOUT PREMIER PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 31 mars 2009, le Fonds a mis en ligne son tout premier *Plan d'action de dévelop-*

pement durable, et ce, dans l'esprit de la *Loi sur le développement durable* sanctionnée par l'Assemblée nationale en avril 2008. Couvrant la période 2009-2013, ce plan s'articule autour de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* qui préconise une vision de développement centrée sur la protection de l'environnement, le progrès social et l'efficacité économique.

Si l'appropriation du développement durable et sa transposition dans les activités et les décisions du Fonds sont déjà bien amorcées – que l'on pense au processus d'affaires presque entièrement informatisé, aux activités de gestion et de reddition de comptes soutenues par un système d'information intégré ou à la politique de santé et de sécurité au travail –, ce plan pousse d'un cran la volonté de l'organisme de prendre en compte la dimension du développement durable dans sa mission, mais également dans ses pratiques de planification, de gestion et de financement. Élaboré avec rigueur et conscience, ce plan propose des « solutions responsables » et des gestes d'avenir à poser maintenant!

Parallèlement à ses travaux qui ont conduit au *Plan d'action de développement durable*, le Fonds, de concert avec ses partenaires, dont le FQRNT et l'OST, a travaillé activement au développement d'un indicateur pour mesurer l'ampleur de la recherche québécoise sur la question du développement durable. Cela lui permettra d'identifier, entre autres, les principaux enjeux de recherche associés au développement durable en SSHAL au Québec, les créneaux forts, les expertises émergentes ou les pôles à développer, et ce, tout en se comparant au reste du Canada et du monde. Ce portrait s'avèrera un outil précieux pour orienter et planifier les actions du Fonds, du MDEIE et des ministères concernés en termes de financement, de diffusion et de valorisation dans ce domaine.

Dans le prochain rapport annuel, une rubrique spéciale sera réservée au suivi des actions inscrites au *Plan d'action du développement durable* du Fonds. Pour chacune des actions, le Fonds fera état des objectifs, des résultats attendus et des résultats obtenus.

Plan d'action de développement durable en bref

- **14 actions**
- **Contribution à six orientations gouvernementales**
 - informer, sensibiliser, éduquer, innover;
 - réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement ;
 - produire et consommer de façon responsable ;
 - répondre aux changements démographiques ;
 - sauvegarder et partager le patrimoine collectif ;
 - prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques.
- **Développement d'un indicateur** pour tracer le portrait de la recherche eu égard le développement durable en SSHAL : nombre de publications réalisées par des chercheurs québécois sur les thématiques liées au développement durable

AMÉLIORATION CONTINUE ET OPTIMISATION DES PROCESSUS DE GESTION DES OPÉRATIONS

Le Fonds a apporté des améliorations aux systèmes actuels afin de faciliter les opérations. On en a pour preuve le système automatisé pour la gestion des annonces qui permet de visualiser, modifier et archiver les lettres d'annonces de manière dynamique et conviviale par les utilisateurs eux-mêmes sans l'intervention des ressources informatiques.

Comme par les années passées, le Fonds a ajusté les formulaires d'aide financière en fonction des commentaires formulés par les utilisateurs dans le questionnaire facultatif inséré à la fin de chaque formulaire et en fonction des remarques émises par les établissements universitaires lors des réunions annuelles de consultation. Le Fonds s'est aussi soucié, de concert avec le Fonds Nature et Technologies, de décaler les dates de concours des bourses afin d'étaler les périodes de pointe. Il a également amélioré ses modules d'évaluation, notamment ceux liés aux programmes de bourse.

De manière générale, la stabilité des systèmes a été améliorée, et ce, malgré leur complexité. De plus, des mécanismes de test et de validation faits avant la mise en ligne des formulaires ont été implantés de manière à assurer un meilleur contrôle de qualité des « livrables ». Résultats : 300 courriels de moins à traiter en provenance d'utilisateurs aux prises avec un problème dans la rédaction en ligne d'une demande de financement.

Finalement, les travaux permettant le partage et le transfert direct des informations relatives aux projets de recherche entre le Fonds et les universités vont rondement. Le projet pilote avec l'Université Laval est terminé, alors que celui avec le Réseau de l'Université du Québec est en cours. Le Fonds entend généraliser cette opération dite d'interopérabilité pour l'ensemble des universités sur un horizon de trois à cinq ans.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET FORMATION DU PERSONNEL

Le Fonds favorise le perfectionnement et le développement professionnel de ses employés. Ainsi, dans la dernière année, 33 employés ont participé à des activités de formation et de perfectionnement pour un total de 695 heures. Trente activités de formation en groupe ou individuelle ont été tenues. En groupe, les activités de formation portaient notamment sur la gestion du temps et du stress,

la communication au travail et l'efficacité personnelle au travail. Pour leur part, les formations individuelles ont porté sur le perfectionnement de l'anglais, l'utilisation de divers outils informatiques, la résolution de conflits et la gestion du risque. Finalement, des employés ont également participé à divers colloques et congrès.

DOSSIER ÉQUITÉ SALARIALE

La Loi sur l'équité salariale a pour objet de corriger les écarts salariaux dus à la discrimination fondée sur le sexe à l'égard des personnes qui occupent des emplois dans des catégories d'emploi à prédominance féminine. Les travaux dans ce dossier tirent à leur fin tant pour le groupe des employés de soutien que pour le personnel d'encadrement intermédiaire et pour le personnel non syndiqué.

Du côté des employés de soutien, le comité sur l'équité salariale s'est entendu sur les résultats des évaluations et sur la méthode d'estimation des écarts salariaux et va procéder au cours de l'été 2009 au deuxième affichage des résultats. Les ajustements salariaux se feront durant l'automne 2009. Du côté du personnel d'encadrement et du personnel non syndiqué, les travaux sur l'équité sont terminés. Le comité s'est entendu sur la catégorie d'emploi à ajuster et les ajustements salariaux se feront dans les prochains mois.

LES ACTIONS COMMUNES DES TROIS FONDS

2008-2009

La présente section fait état des activités et des projets que les trois Fonds québécois de recherche ont réalisés conjointement au cours de l'exercice financier 2008-2009.

GRANDS DOSSIERS

En 2008-2009, les trois Fonds de recherche du Québec ont continué à suivre de près la performance des candidats québécois aux concours fédéraux et la présence des femmes en recherche, deux grands dossiers qui avaient fait l'objet d'une analyse approfondie lors de l'exercice précédent. Dans le cas de la présence des étudiants du Québec aux différents programmes de bourses d'études supérieures des organismes fédéraux, les Fonds québécois de recherche visent avant tout à assurer une meilleure complémentarité de leurs actions avec des organismes à vocation similaire.

Plus spécifiquement, le Fonds a entrepris des démarches auprès de la direction des programmes du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), notamment sur la question de la sous-représentation des étudiants québécois parmi les candidats et les boursiers du CRSH et celle relative au système des quotas mis en place au milieu des années 1990. Pour sa part, le FQRNT – à la lumière d'une analyse révélant non seulement une sous-représentation des étudiants québécois dans le secteur des sciences naturelles et génie (SNG) parmi les candidats et les boursiers des programmes d'études supérieures du Conseil de recherche en sciences naturelles et génie (CRSNG), mais également des taux de réussite inférieurs à la moyenne nationale et à ceux des candidats ontariens – a initié un guide de bonnes pratiques pour le dépôt d'une candidature aux concours de bourses. Ce guide est le fruit d'une consultation de la direction des programmes du Fonds auprès d'experts. Quatorze établissements universitaires ont été à ce jour consultés. Finalement, dans le domaine de la santé, si les étudiants du

Québec font bonne figure dans les concours fédéraux comparativement à leurs homologues des autres provinces, le FRSQ demeure vigilant et suit attentivement la performance des candidats québécois dans ce secteur.

En ce qui a trait à la présence des femmes en sciences, un inventaire des dispositions ou des mesures dans les programmes d'aide financière des Fonds de recherche québécois et canadiens concernant spécifiquement les femmes a été réalisé conjointement. De même, les trois Fonds se sont dotés d'un instrument de « monitoring » pour suivre, sur une base annuelle, la présence des femmes dans leurs programmes respectifs. Une première fournée de tableaux et de courtes analyses devrait paraître au cours de l'année 2009-2010 et mettra notamment en évidence le taux de participation et le taux de succès des candidats selon la catégorie de programme, le genre et le secteur de recherche.

PROGRAMMES DE RECHERCHE CONJOINTS

Dans une volonté de favoriser la concertation entre les trois Fonds de recherche du Québec, les règles générales communes aux programmes des trois Fonds ont été mises à jour. Le comité composé des vice-présidents de chacun des Fonds a été remis sur pied. Ce sera l'occasion d'échanger formellement sur des questions d'intérêt commun liées tant à la conception qu'à la gestion des programmes. Des discussions sont également en cours entre les directions des programmes du Fonds et du FRSQ dans le but d'explorer des solutions pragmatiques à la question des appartenances multiples. Des accommodements sont envisagés pour permettre aux chercheurs faisant partie

d'ensembles de recherche soutenus par le FRSQ de s'inscrire au programme *Soutien aux équipes de recherche* du Fonds. Ces dispositions interFonds seraient un pas de plus dans le décloisonnement disciplinaire, dans les collaborations interinstitutionnelles et dans le développement de synergies entre des chercheurs issus de secteurs différents.

En termes de financement conjoint, signalons, au cours de l'année 2008-2009, la participation financière des trois Fonds au Réseau de recherche sur la santé et la sécurité du travail du Québec. S'ajoute leur soutien au réseau NE³LS (réseau concernant les aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux du développement des nanotechnologies) qui a pris, jusqu'à ce jour, la forme d'un programme de bourse thématique de recherche de maîtrise et de doctorat. Ce programme en vigueur depuis l'automne 2007 entend favoriser la formation d'étudiants dans une perspective interdisciplinaire. Par ailleurs, les Fonds de recherche travaillent activement pour mettre en place un réseau durable de recherche et de transfert des connaissances en la matière. Cette action structurante permettrait de poser un jalon important au regard de l'énorme défi scientifique et démocratique que présentent les nanotechnologies et leur développement.

Comme autre initiative interFonds, notons une entente stratégique sur le point d'être signée en sécurité routière en avril 2009. De plus, le FRSQ et le FQRNT sont partenaires pour un programme de subvention ciblant spécifiquement les technologies dans le domaine de la santé et pour un programme de recherche en partenariat sur les cyanobactéries. Par ailleurs, des négociations sont en cours pour un programme de recherche en partenariat sur la préservation et l'amélioration de la valeur nutritive des aliments en lien avec la santé.

Le FRSQ est également partenaire avec le Fonds dans plusieurs actions concertées dont celles portant sur les habitudes de vie et l'évaluation des impacts des politiques publiques sur la santé et le bien-être de la population. Finalement, les trois Fonds ont donné le feu vert au développement d'une

action concertée sur la question des changements climatiques. Si la préoccupation principale demeure orientée vers les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, les recherches dans ce domaine ne peuvent faire l'économie d'une réflexion sur les aspects sociaux, économiques, environnementaux ou de santé publique et appellent du même coup des expertises de plusieurs disciplines et secteurs de recherche.

OUTILS INFORMATIONNELS

Tout au long de l'année 2008-2009, les Fonds de recherche du Québec ont poursuivi le développement d'outils informationnels communs. Entre autres, ils ont avancé leurs travaux sur la conception d'une interface pour indexer les publications scientifiques. À terme, ce dispositif donnera la possibilité aux chercheurs de rapporter, dans un format standardisé et d'une manière simplifiée, leurs principales publications. Des discussions sont en cours sur l'intégration de l'interface au CV commun canadien et au registre des regroupements ou des centres des Fonds.

Au sujet du CV commun canadien, outre une participation active aux travaux concernant son évolution, une entente a été signée en juillet 2008 entre les trois Fonds québécois de recherche et leurs homologues fédéraux. Cette entente vise spécifiquement à mettre en place un nouveau plan d'activités à long terme favorisant la simplicité, la rentabilité et l'efficacité dans le fonctionnement, la gestion et la gouvernance du CV commun canadien, et ce, au profit des chercheurs.

ACTIVITÉS DE RECONNAISSANCE, COLLOQUES, DIFFUSION GRAND PUBLIC

Comme par les années passées, les Fonds de recherche du Québec ont uni leurs efforts afin d'assurer le plus grand rayonnement possible aux réalisations des chercheurs d'ici.

Dans le cadre de la 64^e édition du Gala de l'ACFAS, les Fonds ont appuyé la remise du Prix Jacques-Rousseau qui souligne les réalisations scientifiques exceptionnelles d'une

personne ou d'une équipe ayant dépassé largement son domaine de spécialisation et établi des ponts novateurs entre différentes disciplines. Ils ont également renouvelé leur entente de partenariat avec l'ADESAQ afin d'assurer la remise des Prix d'excellence pour les meilleures thèses de doctorat.

Encore cette année, les Fonds ont assuré une représentation commune au sein du Comité de direction de l'ADARUQ et collaboré à la réalisation de son colloque. Les Fonds ont aussi participé à « La Grande rencontre Science société » organisée par l'ACFAS en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde.

Cette rencontre, qui s'est tenue à Montréal les 12 et 13 novembre 2008, a été une occasion unique de mettre en relation les acteurs des milieux de la recherche et ceux de la société. Plus de 200 personnes ont assisté à l'événement.

Finalement, les trois Fonds ont apporté leur expertise scientifique et leur soutien financier à la réalisation de la série hebdomadaire de vulgarisation scientifique *Le code Chastenay*. Cette émission, diffusée à Télé-Québec, met en valeur les réalisations des chercheurs québécois de tous les domaines de recherche.

LA LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ACFAS - Association francophone pour le savoir
ADARUQ - Association des administratrices et administrateurs de la recherche universitaire du Québec
ADESAQ - Association des doyens des études supérieures et avancées du Québec
ADRIQ - Association de la recherche industrielle du Québec
AHRC - Arts and Humanities Research Council de Grande-Bretagne
AUCC - Association des universités et collèges du Canada
BÉSC - Bourses d'études supérieures du Canada
CAU - Centre affilié universitaire
CCIFQ - Centre de collaboration interuniversitaire franco-québécois
CDA - Conseil des aînés
CDRF - Conseil de développement de la recherche sur la famille
CEAP - Centre d'études sur l'apprentissage et la performance
CEETUM - Centre d'études ethniques des universités montréalaises
CEFRIO - Centre francophone de recherche en informatisation des organisations
CELAT - Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions
CFE - Conseil de la famille et de l'enfance
CIAM - Centre interuniversitaire en arts médiatiques
CICC - Centre international de criminologie comparée
CIDD - Comité interministériel du développement durable
CIEQ - Centre interuniversitaire d'études québécoises
CIQSS - Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales
CIRAIG-R&D - Centre interuniversitaire de recherche en analyse et gestion du cycle de vie des produits et services
CIRANO - Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations
CIREQ - Centre interuniversitaire de recherche en économie quantitative
CIRMMT - Réseau pour la recherche interdisciplinaire en musique, médias et technologie
CIRPÉE - Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi
CIRST - Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie
CLIPP - Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales
CLT - Centre de liaison et de transfert
CNCS - Conseil national des cycles supérieurs
CQRS - Conseil québécois de la recherche sociale
CRDH - Centre de recherche en développement humain
CRDP - Centre de recherche en droit public
CRDT - Centre de recherche sur le développement territorial
CREPUQ - Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
CRI - Centre de recherche sur l'intermédialité

CRIFPE - Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante
CRILCQ - Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises
CRIMT - Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail
CRIPCAS - Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles
CRIRES - Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire
CRISE - Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie, les entreprises et les syndicats
CRI-VIFF - Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes
CRLMC - Centre de recherche sur le langage, le mental et le cerveau
CRPO - Centre de recherche sur la prévention de l'obésité
CRSH - Conseil de recherche en sciences humaines du Canada
CRSNG - Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada
CSBE - Conseil de la santé et du bien-être
CST - Conseil de la science et de la technologie
CTREQ - Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec
DIALOG - Réseau québécois d'échange sur les questions autochtones
DIVA - Développement, intégration et évaluation des technologies d'apprentissage
EPSEBE - Entrepôt pour la promotion de la santé de l'enfant et de son bien-être
ESRC - Economic and Social Research Council de Grande-Bretagne
FCAR - Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche
FCI - Fondation canadienne pour l'innovation
FEDCAN - Fédération canadienne des sciences humaines
FEUQ - Fédération étudiante universitaire du Québec
FLAC - Fondation Lucie et André Chagnon
FQRNT - Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies
FQRSC - Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture
FRSQ - Fonds de recherche en santé du Québec
GRIN - Groupe de recherche et d'intervention en négligence
GRIP - Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant
GRISE - Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance
HEXAGRAM - Institut de recherche/création en arts et technologies médiatiques
INM - Institut du Nouveau Monde
INRETS - Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité
IRRST - Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité au travail
IRSC - Instituts de recherche en santé du Canada
ISQ - Institut de la statistique du Québec
IU - Institut universitaire
MAMR - Ministère des Affaires municipales et des Régions
MAPAQ - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MCC - Ministère de la Culture et des Communications
MCE - Ministère du Conseil exécutif

MDDEP - Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
MDEIE - Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MELS - Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MEQ - Ministère de l'Éducation du Québec
MESS - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité rurale
MFAC - Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine
MFE - Ministère de la Famille et de l'Enfance
MICC - Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
MJQ - Ministère de la Justice
MRI - Ministère des Relations internationales
MRNF - Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
MRST - Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie
MSP - Ministère de la Sécurité publique
MSSS - Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTQ - Ministère du Transport
NE³LS - Aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux liés aux nanotechnologies
OCCQ - Observatoire de la culture et des communications du Québec
OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
OPHQ - Office des personnes handicapées du Québec
OST - Observatoire des sciences et des technologies
PIBE - Plate-forme informationnelle pour le bien-être de l'enfant
RAG - Rapport annuel de gestion
RRQ - Régie des rentes du Québec
SAA - Secrétariat aux affaires autochtones
SAAQ - Société d'assurance automobile du Québec
SACA - Secrétariat à l'action communautaire autonome
SAIC - Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
SAJ - Secrétariat à la jeunesse
SCF - Secrétariat à la condition féminine
SCP - Secrétariat du Comité des priorités
SHQ - Société d'habitation du Québec
SNG - Sciences naturelles et génie
SSHAL - Sciences sociales et humaines, arts et lettres
SQRI - Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation
SSRC - Social Science Research Council (USA)
STS - Science-Technologie-Société
VRM - Villes Régions Monde
VRQ - Valorisation recherche Québec

LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

RAPPORT DE LA DIRECTION

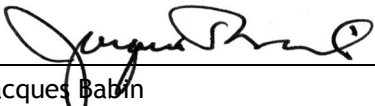
Les états financiers du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

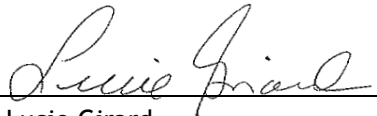
Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité des finances dont certains membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Fonds, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité des finances pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.



Jacques Babin
Président-directeur général



Lucie Girard
Vice-présidente à l'administration
et à l'information

Québec, le 25 mai 2009

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

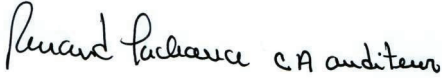
À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture au 31 mars 2009 ainsi que les états des résultats et excédent cumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive des changements apportés par l'adoption des normes comptables du secteur public et expliqués à la note 3, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,


Renaud Lachance, CA auditeur

Québec, le 25 mai 2009

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE

RÉSULTATS ET EXCÉDENT CUMULÉ DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009	2008
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (note 4)	49 791 242 \$	48 752 430 \$
INTÉRÊTS ET AUTRES PRODUITS	1 185 173	1 493 455
	50 976 415	50 245 885
SUBVENTIONS ET BOURSES ACCORDÉES		
Subventions à la recherche	30 883 768	30 981 611
Bourses	16 392 571	13 631 147
	47 276 339	44 612 758
	3 700 076	5 633 127
FRAIS DE FONCTIONNEMENT (note 5)	4 137 244	3 958 434
(DÉFICIT) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(437 168)	1 674 693
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT	7 387 372	5 712 679
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN (note 6)	6 950 204 \$	7 387 372 \$

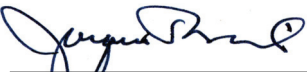
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE

BILAN AU 31 MARS 2009

	2009	2008
ACTIF		
À court terme		
Trésorerie	365 581 \$	1 009 515 \$
Placements temporaires, taux variant de 2,85% à 3,20%, échéant de juin à novembre 2009	20 025 023	17 534 548
Intérêts courus	340 940	-
Subventions à recevoir et autres créances (note 7)	2 972 568	723 828
Frais payés d'avance	21 632	8 252
	<u>23 725 744</u>	<u>19 276 143</u>
Immobilisations corporelles (note 8)	310 439	400 855
	<u>24 036 183 \$</u>	<u>19 676 998 \$</u>
PASSIF		
À court terme		
Charges à payer et frais courus (note 10)	575 802 \$	395 973 \$
Subventions d'organismes reportées	10 786 198	9 193 920
Subventions du gouvernement du Québec reportées	5 636 655	2 564 098
Portion court terme de la dette à long terme (note 11)	51 332	48 311
	<u>17 049 987</u>	<u>12 202 302</u>
Dette à long terme (note 11)	35 992	87 324
	<u>17 085 979</u>	<u>12 289 626</u>
EXCEDENT CUMULÉ (note 6)	6 950 204	7 387 372
	<u>24 036 183 \$</u>	<u>19 676 998 \$</u>
Engagements (note 12)		

Pour le conseil d'administration :


 Jacques Babin


 Jean-Noël Tremblay

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE

FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009	2008
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Déficit) Excédent des produits sur les charges	(437 168) \$	1 674 693 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	184 973	249 735
	(252 195)	1 924 428
Variation des éléments hors trésorerie		
Intérêts courus	(340 940)	572 873
Subventions à recevoir et autres créances	(2 248 740)	1 324 778
Frais payés d'avance	(13 380)	23 878
Charges à payer et frais courus (note 8)	190 603	(14 385)
Subventions d'organismes reportées	1 592 278	(168 427)
Subventions du gouvernement du Québec reportées	3 072 557	2 185 098
	2 252 378	3 923 815
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	2 000 183	5 848 243
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition des placements	(73 174 475)	(109 410 152)
Disposition des placements	70 684 000	103 875 604
Acquisitions d'immobilisations (note 8)	(105 331)	(380 846)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 595 806)	(5 915 394)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement: Remboursement de la dette à long terme	(48 311)	(45 469)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE	(643 934)	(112 620)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 009 515	1 122 135
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	365 581 \$	1 009 515 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2009

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture est constitué par la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (L.R.Q., chapitre M-30.01). Le Fonds a pour fonctions de promouvoir et d'aider financièrement : le développement de la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences sociales et humaines ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres ; la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des dégagelements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche.

De plus, le Fonds gère des programmes de bourses pour les étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et des programmes de subventions. Il établit tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, l'industrie, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

En vertu de l'article 48 de la Loi ci-haut mentionnée, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture est mandataire du gouvernement du Québec. Il est donc exempté d'impôt au fédéral et au provincial.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Fonds utilise prioritairement le Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. La préparation des états financiers du Fonds conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes

Les subventions affectées sont comptabilisées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Subventions et bourses accordées

Les subventions et bourses sont comptabilisées lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité. Les annulations ou les remboursements de subventions et bourses accordées sont inscrits dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou remboursées.

Produits de placement et placements temporaires

Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les placements temporaires, principalement composés d'acceptations bancaires et de billets à escompte, sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

Autres produits

Les autres produits sont comptabilisés au moment où les services ont été rendus aux clients, lorsque le prix de vente est déterminé ou déterminable.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique du Fonds consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	<u>Taux</u>
Mobilier de bureau et équipement	20,00%
Équipement informatique	33,33%
Améliorations locatives	20,00%
Développement informatique	20,00%

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité du Fonds de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aux 31 mars 2009 et 2008, aucune moins-value n'a été comptabilisée.

Régime d'avantages sociaux

Le Fonds offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les contributions sont effectuées par le Fonds et les participants au régime. L'employeur et l'employé contribuent à une part égale correspondant à 5 % du salaire chacun. Chaque employé gère individuellement ses choix de placement.

3. MODIFICATION DE MÉTHODES COMPTABLES

Depuis le 1er avril 2008, à la demande du gouvernement, le Fonds établit ses états financiers selon le *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public*. Auparavant, il utilisait le *Manuel de l'ICCA - Comptabilité* pour le secteur privé. Les effets de la première application de ces nouvelles normes sont constatés rétroactivement avec retraitement des états financiers comparatifs. Ce changement n'a aucune incidence sur les résultats et l'excédent cumulé du Fonds.

Les conventions comptables affectées par ce changement de référentiel comptable sont décrites ci-dessous.

Instruments financiers

L'information relative aux instruments financiers n'est plus requise puisque les normes à leur égard ne sont pas applicables selon les normes comptables du secteur public. Cette modification n'a aucune incidence sur la mesure des actifs et des passifs.

Immobilisations corporelles

Les développements informatiques et les logiciels d'application sont maintenant présentés dans le poste « Immobilisations corporelles » plutôt que dans le poste « Actif incorporel ».

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	2009	2008
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation *	46 265 676 \$	44 637 802 \$
Partenaires des actions concertées	3 360 783	4 105 073
Autres	164 783	9 555
	<u>49 791 242 \$</u>	<u>48 752 430 \$</u>

* Apparenté sous contrôle commun

5. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

	2009	2008
TRAITEMENTS		
Rémunération	2 510 598 \$	2 451 872 \$
Formation et perfectionnement	13 779	16 985
Cotisations professionnelles	1 245	1 679
	<u>2 525 622</u>	<u>2 470 536</u>
SERVICES		
Honoraires	478 000	303 289
FRAIS D'OCCUPATION DES LOCAUX		
Loyers à la Société immobilière du Québec	255 601	257 771
Assurances	17 600	16 371
Entretien et réparations	54 347	51 543
Location	2 635	4 470
	<u>330 183</u>	<u>330 155</u>
COMMUNICATIONS	<u>122 607</u>	<u>93 592</u>
TRANSPORT ET SÉJOUR	<u>317 711</u>	<u>322 178</u>
AUTRES FRAIS		
Télécommunications	51 811	54 951
Reprographie	46 751	48 384
Frais d'envoi	23 966	29 270
Charges de bureau	32 294	43 365
Autres charges	16 469	3 781
Frais financiers	6 857	9 198
	<u>178 148</u>	<u>188 949</u>
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<u>184 973</u>	<u>249 735</u>
	<u>4 137 244 \$</u>	<u>3 958 434 \$</u>

6. EXCÉDENT CUMULÉ

Le conseil d'administration du Fonds a réservé une partie de l'excédent cumulé pour l'attribution de bourses et de subventions incluant une somme pour honorer les engagements pris par le Fonds dans les protocoles du programme des actions concertées. Le Fonds ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Ces affectations se détaillent comme suit:

	2009	2008
Subventions à la recherche et bourses	5 943 984 \$	5 390 381 \$
Non affecté	1 006 220 \$	1 996 991 \$
	<u>6 950 204 \$</u>	<u>7 387 372 \$</u>

7. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	2009	2008
Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation *	529 750 \$	- \$
Fonds de la recherche en Santé du Québec *	1 735	2 200
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport *	1 200 000	28 386
Ministère de la Santé et des Services sociaux *	640 000	622 427
Ministère de la Sécurité publique *	352 500	-
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs *	100 000	-
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	83 938	-
Autres	64 645	70 815
	<u>2 972 568 \$</u>	<u>723 828 \$</u>

* Apparenté sous contrôle commun

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009			2008
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Mobilier de bureau et équipement	274 343 \$	243 801 \$	30 542 \$	21 497 \$
Équipement informatique	339 453	275 888	63 565	65 286
Améliorations locatives	601 104	569 254	31 850	42 374
Développement informatique	804 716	620 234	184 482	271 698
	<u>2 019 616 \$</u>	<u>1 709 177 \$</u>	<u>310 439 \$</u>	<u>400 855 \$</u>

Au 31 mars 2009, le poste « Charges à payer et frais courus » inclus un montant de 4 319 \$ (2008 - 15 093 \$) lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

9. FACILITÉS DE CRÉDIT

Le Fonds dispose de facilités de crédit n'excédant pas un montant total en cours de 10 000 000 \$ auprès du Fonds de financement, et ce jusqu'au 31 mars 2012. Les montants prélevés portent intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 0,3 %. Aux 31 mars 2009 et 2008, les facilités de crédit étaient inutilisées.

10. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies *	267 283 \$	105 559 \$
Salaires et vacances à payer	288 941	262 657
Autres	19 578	27 757
	<u>575 802 \$</u>	<u>395 973 \$</u>

* Apparenté sous contrôle commun

11. DETTE À LONG TERME

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Effet à payer à la Société immobilière du Québec *, taux fixe de 6,08%, remboursable par versements mensuels de 4 602 \$ en capital et intérêts, échéant en novembre 2010.	87 324 \$	135 635 \$
Portion à court terme	51 332	48 311
	<u>35 992 \$</u>	<u>87 324 \$</u>

Les montants des versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices se détaillent comme suit :

2009-2010	51 332 \$
2010-2011	35 992 \$

Les intérêts payés sur la dette à long terme s'élèvent à 6 915 \$ (2008 - 9 758 \$).

* Apparenté sous contrôle commun

12. ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2009, les engagements du Fonds sont de 48 159 127 \$ (2008 - 32 985 015 \$) à l'égard des subventions et de 21 506 985 \$ (2008 - 17 822 261 \$) à l'égard des bourses. L'octroi de ces subventions et de ces bourses est toutefois conditionnel aux crédits accordés par l'Assemblée nationale, à l'exception des sommes réservées dans l'excédent cumulé.

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas toutes divulguées distinctement aux états financiers.

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le régime supplémentaire de rentes pour les membres du personnel du Fonds est un régime de retraite à cotisations déterminées. Les obligations du Fonds envers ce régime se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Ce régime ne paiera pas de prestations au-delà des fonds disponibles.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 102 637 \$ (2008 - 98 091 \$) et représentent le coût des services courants.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2008 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009.

Coordination et rédaction
Denise Pérusse

Mise en page
Direction des communications du FQRSC

Ce rapport annuel de gestion est également offert en format PDF dans le site Web du Fonds :
www.fqrsc.gouv.qc.ca

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à condition que la source soit mentionnée.
Dépôt légal 2009

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 978-2-550-56437-9